



Ottignies-Louvain-la-Neuve

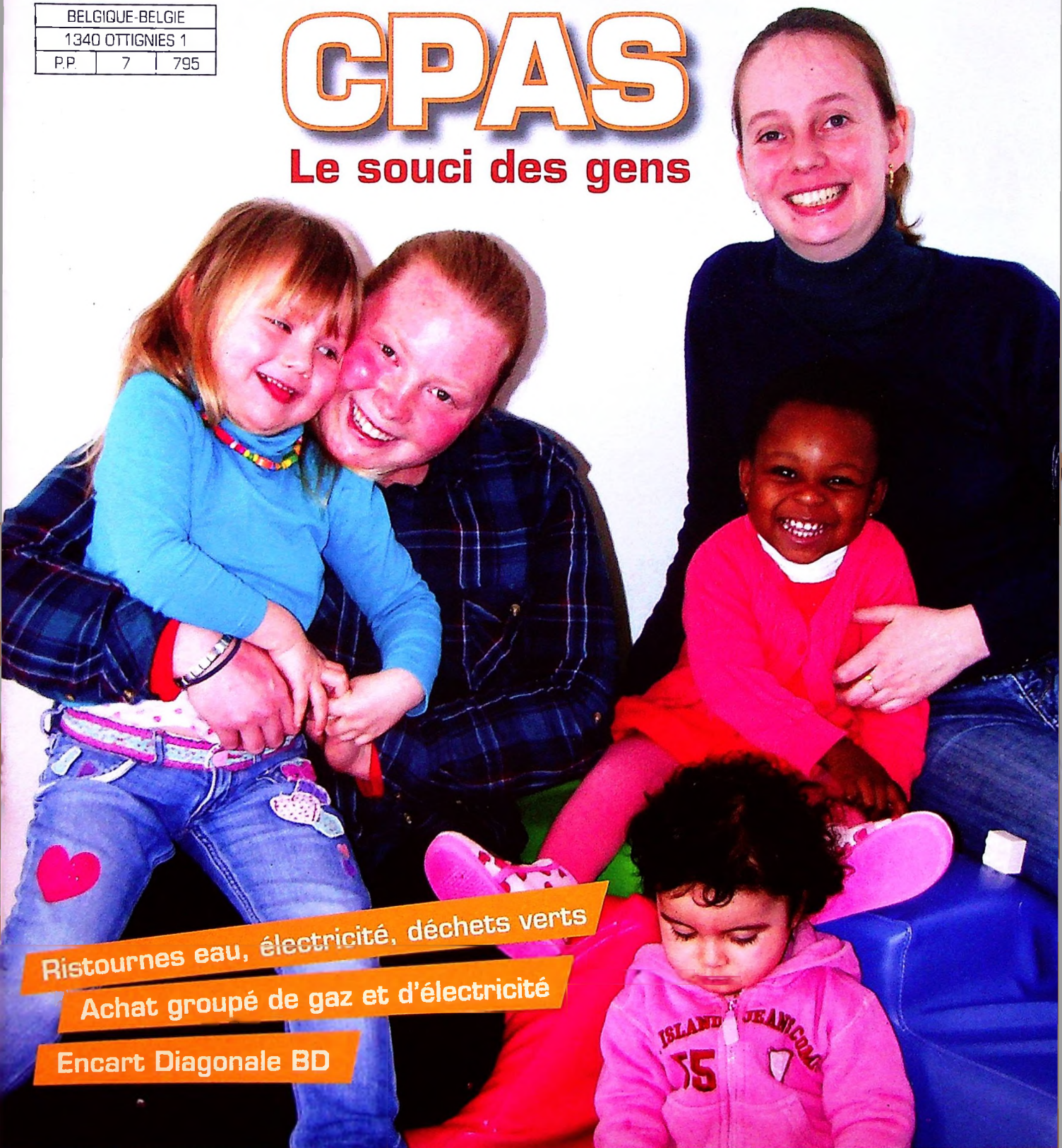
www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°188 – Avril 2014

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

CPAS

Le souci des gens



Ristournes eau, électricité, déchets verts

Achat groupé de gaz et d'électricité

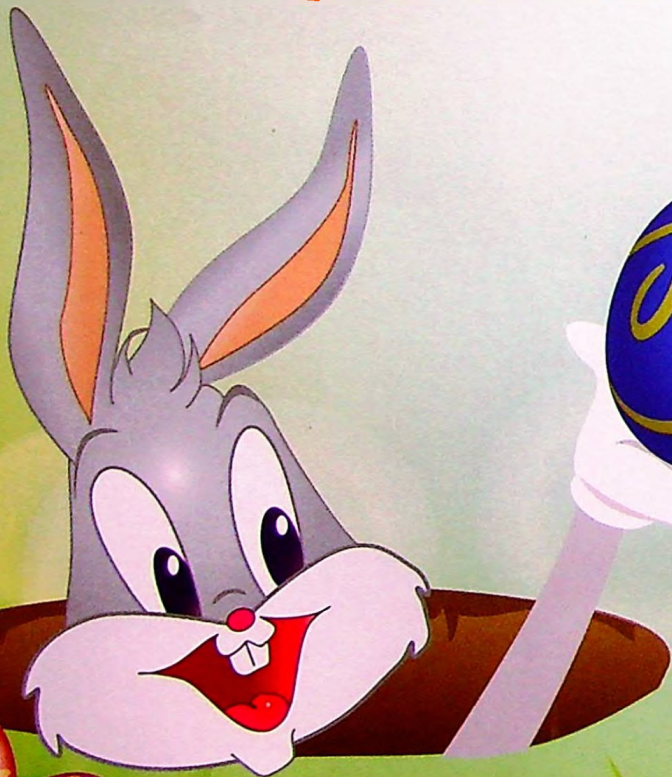
Encart Diagonale BD

LE SAMEDI 19 AVRIL À 15H

GRANDE CHASSE

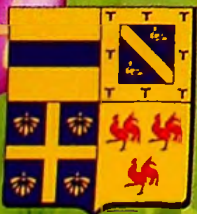
AUX 40.000 OEUFS

ACCUEIL DÈS 14H30 À LA FERME DU DOUAIRE À OTTIGNIES
pour les enfants de 3 à 8 ans



**Nombreuses
animations extérieures
et**

**2 spectacles
de magie dans
la galerie du Douaire**



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be - www.ledouaire.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve

• CPAS	5	• Culture	39
• Nouvelles de la Ville	13	• Sport	43
• Mobilité	28	• Loisirs	47
• Social	31	• Tribune libre	53
• Environnement	35		

Editeur responsable :
Annie Galban-Lecléf

Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrêne

Service Information :
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 43 61 70
Fax : 010 43 61 09

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont - 0479 616 192

Impression :
Imprimé sur les presses de l'imprimerie
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432
Alleur. www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC
et PEFC. Ces certifications assurent
que les fibres qui composent les
papiers utilisés dans la réalisation de
leurs imprimés proviennent de forêts
gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur
papier 100% recyclé Cyclus. Nous
entendons ainsi œuvrer
à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte
d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire la
demande au service Information.

Pour le bulletin de juin 2014, dépôt
des articles avant le 5 mai et des
insertions publicitaires le 15 mai.

Photo de couverture :

Co-accueil organisé par le CPAS
à La Sapinière.

Le CPAS ... ou le souci des gens.

Non, il n'est pas facile pour tout le monde de vivre à Ottignies-Louvain-la-Neuve, pôle culturel, sportif, universitaire... du Brabant wallon appelé parfois la Wallifornie ! Non, ce n'est pas uniquement à cause de problèmes financiers !

Recherche d'une place d'accueil pour le bébé, isolement de personnes âgées, problèmes de maman ou de papa seul-e avec un ou plusieurs enfants, difficulté de déplacement, de logement... le CPAS est une institution publique qui se préoccupe d'aider les habitant-e-s à résoudre ces problèmes... et bien d'autres !

Chaque mois, 3.000 repas chauds servis à domicile pour nourrir...et sortir de la solitude ; plus de 160 bambins accueillis chaque jour, nourris et choyés, pour apprendre le bien vivre ensemble ; un millier de ménages qui ont besoin d'aide, ponctuellement ou dans la durée, pour reprendre pied dans la vie, une centaine de jeunes pris en charge et accompagnés pour mener à bien leurs études ; une centaine de personnes de tous âges remis au travail chaque année pour retrouver leur dignité ; une douzaine de bénévoles pour emmener en consultation médicale des personnes avec lesquelles ils ou elles lient souvent des liens d'amitié ; une centaine de personnes endettées pour voir allégé leur fardeau par la négociation avec les créanciers...

La liste complète est encore longue et serait fastidieuse. Elle reflète l'immense travail que font les acteurs du CPAS, toujours dans la discrétion.

Souvent, il n'est pas facile de conjuguer à la fois les préoccupations d'ordre humain et les nécessités budgétaires. Les débats, toujours cordiaux, n'en sont pas moins (parfois) longs et animés et les décisions difficiles à prendre. J'ajouterais que les fraudes sont rares et poursuivies avec fermeté, auprès des tribunaux si nécessaire.

Tous, nous faisons notre métier avec conviction et souci des gens. Notre préoccupation constante est que toute personne qui franchisse les portes du CPAS se sente accueillie, respectée et soutenue dans ses demandes.

Jeanne-Marie Dleffe
Présidente du CPAS



100
ANS



DECOUX S.A.

Gros - Détail

Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition

Rue du Monument 69
1340 Ottignies

Tel. : 010 41 30 06

Fax : 010 41 05 35

E-mail : contact@decouxbois.com

J'♥ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN



FUNÉRAILLES **DEBROUX** SPRL



FUNERARIUM A OTTIGNIES

Incineration - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be

Tél : 010/ 41 42 91

Comment l'**HYPNOSE** peut-il vous aider à :

Daniel Radoux,
biologiste, docteur en sciences,
spécialiste en NeuroSciences
et en modèles comportementaux.

THÉRAPIES BRÈVES.

CONSULTATION:
0476/501 113
Céroux-Mousty
www.lani.info

- Arrêter de fumer
- Alcoolisme
- Maigrir - Obésité
- Conflits relationnels
- Dépression
- Stress
- Souffrance personnelle, deuil
- Maladies (cancer, allergies, diabète, etc.)
- Autres problèmes



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés

Adaptation de doubles vitrages dans
châssis existants

Agréé Ethias et Fortis

Rue de Mervaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tel. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr@skynet.be

EN ASSURANCES

N° FSMA : 12913 A

PIERSON
c'est bon

010-41.42.43

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
PRETS ET PLACEMENTS

www.piersoncestbon.be



DIAGONALE, UNE INITIATIVE DE NOTRE VILLE



Notre Ville a créé Diagonale avec l'espoir d'en faire un événement culturel et artistique d'ampleur internationale, afin d'aider à forger l'identité du pôle culturel que nous sommes.

Le choix du vecteur bande dessinée n'est pas un hasard, la présence du musée Hergé et notre population jeune et perméable au 9^e Art ont contribué à ce choix naturel. Tant qu'à investir dans la culture, nous voulons également faire œuvre utile. La BD est en pleine mutation. Très dynamique, le secteur réagit positivement au développement soutenu des outils numériques et interactifs. Toutefois, il est fragile. Le nombre de publications est pléthorique : près de 4.500 titres en 2013, contre un peu plus de 1.000 en 2000. Les ventes par titre sont toujours moins importantes, les revenus des créateurs, toujours maigres. Il est donc de plus en plus difficile d'être auteur de bande dessinée en Belgique. Paradoxalement, la bande dessinée, un des fleurons de notre patrimoine culturel, est probablement le secteur culturel le moins bien soutenu par les pouvoirs publics.

C'est pourquoi nous avons décidé d'apporter notre petite pierre en soutenant la BD belge. Cet appui se concrétise notamment par le prix de la Fondation Raymond Leblanc et par l'obligation pour les lauréats de participer à la transmission des savoirs en animant des ateliers BD ouverts aux jeunes.

Notoriété, identité et aide au secteur de la BD ne sont pas les seuls objectifs. Dans les années qui viennent, Diagonale a vocation à s'ouvrir au grand public en se muant en une grande fête populaire. C'est en tout cas notre ambition.



David de Camara Gomes
Echevin de la Culture



REMISE DU PRIX DIAGONALE - LE SOIR

Les trois trophées du Prix international de la BD « Diagonale - Le Soir », dont notre Ville est à l'initiative, seront remis le jeudi 22 mai, à 19h30, à la Ferme du Biéreau. En présence du jury (Jean Dufaux, Jean Van Hamme, Raoul Cauvin, Midam, Hermann, Jean-Claude Servais, Dany, Jean-François et Maryse Charles, Bernard Cosey et Daniel Couvreur) et des auteurs

primés. La soirée, animée par la folle équipe du comédien Eric de Staercke, fera la part belle à l'impertinence mais avant tout, rendra hommage aux créateurs de la BD. Bienvenue à tous, sur invitation ou inscription (010 / 43 61 01 ou diagonale@olln.be), dans la limite des places disponibles.

POUR LA 7^E ÉDITION, QUATRE PRIX SERONT ATTRIBUÉS :

Le Prix DIAGONALE, Grand Prix du jury, récompense un auteur de BD pour l'ensemble de son oeuvre.

Le Prix de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve récompense le meilleur album francophone de l'année.

Le Prix de la Province du Brabant wallon récompense la meilleure série de l'année.

Le Prix de la Fondation Raymond Leblanc récompense les premières planches d'un jeune auteur.

Votez dès à présent sur le site « lesoir.be/voteBD » pour tenter de remporter l'intégrale (16 volumes) de Jonathan par Cosey.

VOTEZ POUR LE MEILLEUR DE LA BD!

Les prix Diagonale-Le Soir sont les principales distinctions BD en Belgique francophone. Ils seront remis le 22 mai 2014 à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

MEILLEUR ALBUM



Le dahlia noir



Ma révérence



Melville

A gagner: l'intégrale (16 volumes) de Jonathan par Cosey (Grand Prix Diagonale-Le Soir 2013) + 5 x 2 entrées pour le spectacle de remise des prix à Louvain-la-Neuve, le 22 mai, en présence du gratin de la BD franco-belge.

Le scrutin est ouvert du 21/2 au 30/04. Votez sur lesoir.be/voteBD



LE SOIR



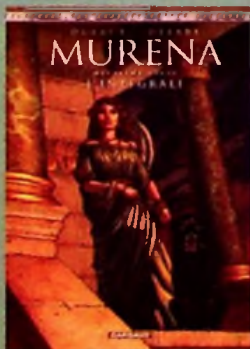
COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE
Région de Bruxelles-Capitale

be.brussels

VOTEZ POUR LE MEILLEUR DE LA BD!

Les prix Diagonale-Le Soir sont les principales distinctions BD en Belgique francophone. Ils seront remis le 22 mai 2014 à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

MEILLEURE SÉRIE



Murena



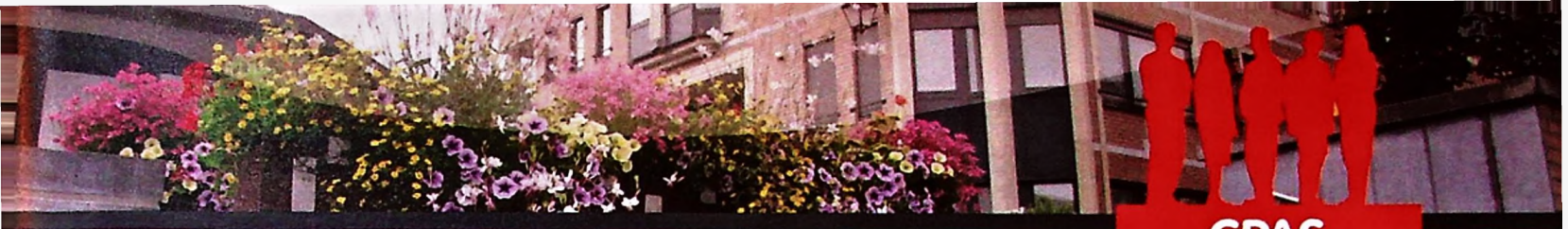
Zombillénium



Blacksad

A gagner: l'intégrale (16 volumes) de Jonathan par Cosey (Grand Prix Diagonale-Le Soir 2013) + 5 x 2 entrées pour le spectacle de remise des prix à Louvain-la-Neuve, le 22 mai, en présence du gratin de la BD franco-belge.

Le scrutin est ouvert du 21/2 au 30/04. Votez sur lesoir.be/voteBD



CPAS

Un acteur essentiel de la vie locale

Le directeur général du CPAS Philippe Moureau évoque l'action indispensable et positive de son institution.

Les CPAS ont fait la Une de l'actualité, ces derniers temps. Leurs finances sont mises à rude épreuve et les perspectives liées aux exclusions du chômage et aux transferts de compétences ne sont pas rassurantes. Sans les moyens adéquats, aucune action ne peut être réalisée et encore moins perdurer. Mais envisager l'action du CPAS par le seul prisme de l'argent est paralysant et très réducteur.

Le véritable moteur du CPAS, ce sont les gens qui y travaillent. Leur motivation, c'est le public : les personnes aidées, conseillées, orientées au quotidien. En 2014, notre CPAS est avant tout un service public qui s'adresse à tou(te)s, un acteur essentiel de la vie locale.

La mission première du CPAS est d'assurer la dignité d'existence à toute personne. Cette notion doit être entendue au sens large,

avec toutes ses implications très concrètes en matière d'intégration sociale et professionnelle, d'autonomie physique, financière, d'accès au logement, à la culture, à l'éducation... Les services de notre CPAS sont réfléchis, conçus, organisés, déployés pour y répondre.

Nos crèches et accueillantes s'occupent de 162 enfants. Elles permettent aux parents, quel que soit leur salaire, de partir travailler l'esprit tranquille.

Nos services aux personnes plus âgées encouragent l'autonomie et le maintien au domicile, grâce aux aides familiales, aides ménagères, titres services, repas à domicile, taxi social... accessibles au plus grand nombre, quelles que soient les ressources financières.

Il y a évidemment le service social et les aides apportées aux personnes isolées, familles, parents seuls...

à toutes les personnes dont la précarité s'est accrue avec la crise (à titre indicatif, plus de 400 personnes bénéficient d'un revenu d'intégration sociale).

Il y a encore toutes les aides liées aux problématiques de logement, d'insertion socioprofessionnelle et au surendettement.

Mais le CPAS n'apporte pas qu'une aide financière. Les travailleurs sociaux sont soucieux du sens, du lien social qu'il faut renforcer, car la précarité est un facteur d'isolement.

Le CPAS est d'abord un service de grande proximité. L'antenne ouverte en 2013 à Louvain-la-Neuve - qui accueille le CPAS, mais également plusieurs services de la Ville et la police - est l'expression d'une volonté politique de rapprocher le citoyen des services publics. ■

A votre service

La création de l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve a demandé de revoir les méthodes de travail et l'organisation des services du CPAS.

Le Service Social Général (SSG) a été scindé : 3 assistants sociaux (AS) à Louvain-la-Neuve, 3 à Ottignies.

Une nouvelle fonction (AS volante) a été créée, pour faire un 1^{er} point sur la situation sociale de

la personne (anamnèse sociale/enquête sociale/1^{er} diagnostic) et orienter celle-ci vers l'AS du secteur, pour la présentation de son dossier au Comité Spécial du Service Social. Celui-ci décide ensuite de l'aide à apporter ou non et du suivi social.

Les 6 AS travaillent dorénavant par secteur géographique, connaissent donc mieux les spécificités de leurs quartiers respectifs et des familles qui y habitent.

Services spécifiques

A Louvain-la-Neuve sont également « basés » :

- **le service de médiation de dettes** (2 AS + 1 agent administratif) mediationdedettes@cpas.olln.be

Ce service reçoit principalement sur rendez-vous et à Louvain-la-Neuve. Sa mission est d'accompagner les personnes surendettées dans la négociation



de plans de paiement avec les créanciers ou, dans certaines situations, introduire - auprès du Tribunal du Travail - des demandes en Règlement Collectif de Dettes.

- **le service d'insertion** (3 AS)
insertion@cpas.olln.be

Ce service organise des permanences, chaque mardi à Louvain-la-Neuve et Ottignies, pour que les personnes bénéficiaires d'un revenu « RIS » ou « ERIS », suivies par le SSG, puissent définir un projet socioprofessionnel et/ou être accompagnées dans leur recherche d'emploi.

A Ottignies sont également « basés » :

- **le service logement-énergie** (2 AS + 1 agent administratif)
logement-energie@cpas.olln.be

Ce service reçoit principalement sur rendez-vous et à Ottignies.

Ce service traite de toutes les problématiques liées au logement (recherche logement, maison d'accueil, inscription logements publics, négociation avec les propriétaires...) et à l'énergie (négociation de plans de paiement et médiation avec les fournisseurs, analyse des consommations pour assurer un accompagnement social devant permettre des économies par une utilisation rationnelle de l'énergie...).

- **la Cellule 18-25** (3 AS)
cellule18-25@cpas.olln.be

Le public de ce service : les jeunes (18-25 ans) pour lesquels le CPAS doit légalement mettre en place un accompagnement spécifique, à savoir l'élaboration d'un Projet Individualisé d'Intégration Sociale. Ce service accompagnant beaucoup de jeunes faisant leurs études à Louvain-la-Neuve, chaque AS assure au minimum une journée de rendez-vous dans la cité universitaire. ■



Yasmine Malki vous accueille au CPAS d'Ottignies et vous répond au téléphone, depuis septembre 2013.



010 / 43 65 11
(accueil Ottignies)

010 / 43 65 12
(accueil Louvain-la-Neuve)

contact@cpas.olln.be

L'accès à la culture pour tous

Article 27 permet aux personnes à faibles revenus de pouvoir s'offrir la culture. Pour 1,25€, elles reçoivent un ticket (à retirer au CPAS, le vendredi de 11 à 12h) qui leur donne accès à un spectacle, un concert, une exposition...

« Les bénéficiaires ont droit à 2 tickets par personne du ménage, chaque mois », précise Bénédicte Gabriel, animatrice au CPAS. « Pour obtenir de nouveaux tickets, le mois suivant, ils doivent nous apporter la preuve qu'ils ont bien utilisé les billets précédents. »

En effet, le CPAS intervient à raison de 5€, pour chaque ticket. Si les bénéficiaires n'en profitent pas, c'est de l'argent gaspillé.

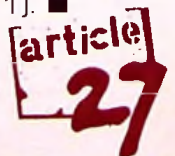
Cet avantage est octroyé aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration du CPAS, des revenus de remplacement de la mutuelle ou du chômage, et aux pensionnés dont les revenus sont modestes. Ils doivent apporter une attestation d'aide, quand ils sollicitent les billets.

Un programme bimensuel (consultable dans la salle d'attente du CPAS ou sur le site www.article27.be) permet de sélectionner les offres notamment des partenaires culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : le Centre culturel, l'Atelier Théâtre Jean Vilar, la Ferme du Biereau, les musées (UCL et Hergé), l'Aula Magna... qui eux aussi participent à l'effort financier.

« Le CPAS dispose d'un budget pour 300 tickets/an mais n'en a

distribué que 240, en 2013, et seulement 63% d'entre eux ont été utilisés » regrette Bénédicte Gabriel. « Nous souhaitons améliorer ces statistiques parce que nous estimons que la culture est un facteur d'intégration. »

La distribution des tickets se fait les 1^{er} et 3^e vendredis du mois à Ottignies (Espace du Cœur de Ville, 1) ; les 2^e et 4^e vendredis du mois à l'antenne de Louvain-la-Neuve (voie des Hennuyers, 1). ■



010 / 43 65 00
(le matin)

benedicte.gabriel@cpas.olln.be

À défaut du chômage

La nouvelle réglementation du chômage, qui instaure une procédure de suivi du comportement de recherche active d'emploi pendant le stage d'insertion professionnelle, inquiète les responsables des CPAS. Ils s'attendent à voir augmenter les demandes de Revenus d'Intégration Sociale (RIS) de la part de jeunes récemment sortis des études.



La démarche active de recherche d'emploi pendant le stage d'insertion professionnelle (12 mois minimum, au lieu des 9 mois de l'ancien « stage d'attente ») devient une condition d'admission au bénéfice des allocations. Les efforts de recherche d'emploi sont évalués à 7 et 11 mois. Si le facilitateur de l'ONEM estime que les efforts sont insuffisants (il faut deux évaluations positives, pour pouvoir prétendre aux allocations), le stage est prolongé de 6 mois, puis de 12, puis de 18... jusqu'à 36 mois (la durée maximale de l'allocation d'insertion), pendant lesquels le jeune ne touche aucun revenu du chômage. Après quoi, il ne peut plus prétendre à des allocations d'insertion.

Cette procédure de suivi est entrée en vigueur au 1^{er} août 2013 et concerne les jeunes qui ont entamé leur stage d'insertion professionnelle au plus tôt à partir de cette date. Les CPAS n'en mesurent pas encore les conséquences, mais des chiffres publiés par la FGTB confirment leurs craintes. Le nombre de chômeurs exclus d'ici janvier 2015 pourrait être de 150, à Ottignies-Louvain-

la-Neuve (ils étaient 8, en 2013, et 27 « sanctionnés », suivant la règle du plan d'accompagnement des chômeurs). Tous ne frapperont pas à la porte du CPAS, mais nombre d'entre eux le feront, pour y demander un RIS ou une autre aide sociale.

« Cette nouvelle disposition aura un impact non seulement sur le budget du CPAS, mais aussi sur sa charge de travail et son fonctionnement », constate Xavier Perin, chef du département social au CPAS. « Il faudra peut-être étoffer les services qui accompagnent les jeunes ; répondre aux difficultés de certains parents, qui verront leurs enfants - sans revenus - rester plus longtemps à leur charge ; traiter plus de dossiers de demandes d'aides sociales de personnes occupant un logement public ; trouver de nouveaux outils d'insertion sociale, en fonction du profil des demandeurs... »

Les responsables des CPAS se demandent si les jeunes leur arriveront tous en même temps ou par vagues. Ils ne savent pas non plus quelle sera la hauteur des

subventions compensatoires. C'est hélas le flou le plus complet !

« A titre personnel, je considère qu'il s'agit de mesures illusoires. On fait porter aux jeunes la responsabilité d'un échec sociétal. S'il n'y a pas assez d'emploi, leur bonne volonté ne leur apportera pas nécessairement un contrat ! » ■

Pour conserver vos droits

Quelques conseils pour éviter de voir se prolonger le stage d'insertion, de se voir suspendu ou exclu du chômage :

- appliquer toutes les recommandations de son "facilitateur"
- faire un maximum d'efforts en matière de recherche d'emploi
- garder toutes les preuves de candidatures spontanées et de réponses à des offres
- toujours se rendre aux convocations
- être disponible sur le marché de l'emploi
- demander l'autorisation de suivre une formation avant de la commencer

Attention: ne pas avoir reçu un courrier n'est jamais considéré comme une excuse valable, donc veiller à fournir une bonne adresse.

Bon à savoir: une évaluation négative équivaut à une prolongation du stage d'insertion professionnelle.

Ce n'est qu'après deux évaluations positives consécutives et 12 mois de stage au minimum que l'on peut prétendre à des allocations d'insertion.



Les deux font la paire

Les puéricultrices Coco et Audrey assurent le premier (et pour l'instant, le seul) co-accueil organisé par le CPAS.



C'est l'heure de l'assemblée pour Marie, Yanis, Victor, Warwa, Rosalie, Liam, Audrey et Coralie.

toutes les deux puéricultrices, elles ont choisi de travailler ensemble parce qu'elles se connaissent et s'entendent bien. Elles se complètent et n'ont pas peur de se dire les choses.

« Coralie sera plus patiente que moi, avec un petit qui apprend à manger. »

« Audrey a toujours plein d'idées pour les jeux. »

Le binôme se partage les tâches, tout au long de la journée. Celle qui prépare le repas de midi laisse à l'autre le soin de changer les poussins avant la sieste... puis monte la couvée dans les chambres.

« Le lendemain, on inverse les rôles! C'est agréable de pouvoir se relayer et de se soutenir. On est aussi plus « fortes » devant les enfants, qui ont bien compris notre façon de fonctionner. Si l'un d'entre eux refuse de dormir après trois tentatives par l'une de nous deux, il ne lui faut pas deux minutes pour tomber endormi quand il voit arriver l'autre ! »

Bonjour, tout va bien, j'ai mes dix doigts mes deux mains.

C'est l'heure de l'assemblée, au n° 14 de La Sapinière (Blocry). Un coussin pour chaque poussin, c'est comme ça tous les matins !

« On se dit bonjour et chacun colle sa photo, sur un escargot. Après, c'est l'heure de l'histoire. Et encore après, celle des jeux. »

Les Perwéziennes Coralie (Coco) Debrulle et Audrey Wellens sont co-accueillantes pour le CPAS, depuis août 2012. Belles-sœurs et

Un 2^e co-accueil

Le service des Accueillantes du CPAS devrait compter bientôt un second binôme de co-accueillantes, à La Sapinière.

« Le premier binôme accueille 10 enfants (8 équivalents temps plein) de 3 mois à 3 ans au n°14. Le second fera de même au n°13 », explique Laurence Guilmet, responsable du département « qualité de vie » du CPAS.

Ce renfort sera bienvenu, dans un contexte de plus en plus difficile pour l'accueil de la petite enfance. Alors que le CPAS comptait quelque 70 accueillantes conventionnées au début des années 90, elles ne sont plus que 15 aujourd'hui, dont la moyenne

d'âge est supérieure à 50 ans. La faute au statut, qui demeure précaire, malgré le « filet social minimum » (droit aux allocations familiales, droit à la pension et aux indemnités de mutuelle, indemnité compensatoire lors de l'absence des enfants) obtenu en 2003.

« Le co-accueil en dehors du domicile est certainement plus séduisant, pour des personnes qui s'entendent. Elles travaillent ensemble, il y a moins d'intrusion dans l'intimité familiale... et le milieu d'accueil ressemble à une petite crèche, puisqu'il y a plus d'enfants et que l'environnement est aménagé entièrement en fonction d'eux. Mais le co-accueil peut aussi s'organiser au

domicile de l'une ou l'autre des accueillantes. »

Les parents apprécient la formule : cadre familial, attention individualisée, souplesse horaire... mais ne sont pas toujours conscients de ce que leurs exigences nécessitent comme gymnastique de la part du CPAS.

« Pour réduire les frais, ils prennent des congés parentaux et sollicitent les grands-parents. Ils nous demandent alors un accueil pour deux jours par semaine, ce qui n'est pas simple à gérer. Non seulement les enfants ont chaque fois des difficultés à se réhabituer, mais il faut aussi changer la literie (ou avoir plus de lits), pour pouvoir accueillir d'autres enfants. »

« J'adore mon métier »

Aujourd'hui les poussins sont en comité réduit. Marie, Yanis, Victor, Warwa et Rosalie font attention de ne pas réveiller Liam. C'est le plus petit, il est arrivé il y a deux semaines seulement. Ils apprennent aussi que Romane va les rejoindre plus tard.

« Trois absents, sur les cinq enfants que j'ai en charge, c'est ennuyeux, car nous sommes payées à la prestation. Pas d'enfant, pas de salaire », constate Coco. « Heureusement, j'adore mon métier. Découvrir comment les enfants évoluent et comment leurs caractères s'affirment, leur préparer des activités en fonction des saisons. »

La puéricultrice nous montre le bricolage en cours : des masques pour le carnaval, réalisés à partir de boîtes à œufs.

« Nous travaillons toujours au départ d'objets de récupération. C'est aussi nous qui avons fait la décoration de la maison. »

Audrey ajoute que ce sont elles qui nettoient, font les lessives, désinfectent les tapis et préparent les repas de midi.

« Nous essayons de les varier au maximum. Généralement, c'est ma maman qui fait les courses. Et dès que possible, le menu comporte des légumes de notre jardin. »

Il faut aussi penser à compléter la « feuille de rythme », un lien indispensable entre les accueillantes et les parents. On découvre ainsi quel enfant n'a éventuellement pas dormi ou pas mangé, à La Sapinière ou à la maison.

Un matériel de qualité

Le co-accueil est ouvert de 7h30 à 17h30, dans une maison propriété de la Ville, aménagée par les ouvriers du CPAS de manière à respecter les normes (de sécurité, salubrité, hygiène, bien être et épanouissement) imposées par l'ONE et les pompiers. Coco peut y accueillir sa propre fille, tous les jours après l'école. La formule a ses avantages.

« Au départ, nous pensions accueillir les enfants dans ma maison, mais il manquait une pièce « privée » », se souvient Audrey. « Finalement nous sommes ravies de le faire en dehors de chez nous, c'est agréable de changer d'environnement ! Nous disposons aussi d'un matériel de qualité (lits, tapis, jeux...), fourni par le CPAS. » ■

Recherche candidates co-accueillantes conventionnées

Diplôme nécessaire ou formation de courte durée, encadrement par le CPAS, indemnisation selon la réglementation de l'ONE non imposable, maintien des droits

au chômage et pause-carrière. Cotisations sociales pour le secteur des pensions, allocations familiales et soins de santé.



010 / 43 65 11
(service des Accueillantes,
lundi et mercredi matins).

Donner de la vie aux années

La Résidence du Moulin héberge 36 Copains du 4^e âge, qui participent à la vie collective et continuent à prendre leur place citoyenne. Déjà 20 ans de souvenirs.

La Résidence du Moulin d'Ottignies (rue du Moulin, 23), qui dépend du CPAS, fêtera ses 20 ans cet automne. Plusieurs activités seront programmées à cette occasion : exposition de photos, conférence sur le droit à l'autonomie des personnes âgées, animation intergénérationnelle, spectacle sur le thème de la place des aînés dans notre société...

Les personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des animations organisées à la Résidence, depuis 1994, sont invitées à partager leurs souvenirs, dès à présent.

« Nous recherchons notamment

les témoignages des anciens élèves des écoles de Limauges et Limelette, qui ont appris à tricoter avec nos mamies ou participé à des ateliers de couture, cuisine, bricolage... », précise l'animatrice Bénédicte Gabriel, qui a succédé à Marie-José Perot en janvier 2013.

Des ateliers du souvenir sont organisés une fois par mois (25 avril, 23 mai, 20 juin, de 14 à 16h), pour trier les photos qui illustreront les panneaux de l'exposition. Les habitants du Moulin projettent aussi d'en faire un livre.

De 65 à 98 ans

La Résidence du Moulin - qui fonctionne un peu comme une

résidence services mais n'en est pas une, puisqu'elle a été inaugurée avant la parution du décret wallon relatif aux résidences services et centres d'accueil de jour - compte 35 logements : 8 appartements et 27 studios. Ils sont occupés par une majorité de femmes, dont la plus âgée, Josée Deprez, a 98 ans!

« A son entrée, le résident doit avoir 65 ans ou plus et être valide, c'est-à-dire que sa santé physique et mentale lui permet de vivre seul dans son logement. Aujourd'hui, l'âge moyen des habitants avoisine les 80 ans. Ils sont encore trois qui font partie des premiers arrivés. »



La Résidence représente l'intermédiaire idéal entre la maison, siège de la vie de famille et des souvenirs, et la maison de repos. Elle offre la possibilité de services communs (restaurant, salles pour les animations (organisées par le CPAS ou l'association « Les Copains du Moulin », buanderie, jardin, présence d'une concierge...) mais chaque résident conserve sa liberté de choisir ses prestataires de soins et de services, de même que sa liberté d'aller et venir à sa guise, de prendre ses repas comme bon lui semble.

« Le projet de vie des résidents est basé sur l'autonomie et la solidarité ; le projet social, sur l'ouverture aux autres, notamment les seniors qui vivent à l'extérieur, et sur l'intergénérationnel. Depuis 20 ans, les échanges se sont multipliés, avec non seulement

les écoles, mais aussi les crèches (La Pyramide et La Baraque), l'AMO La Chaloupe... ».


Le subside wallon « Ville amie des aînés » obtenu en 2012 a permis d'organiser des cours de gymnastique, ateliers de cuisine, conférences..., d'aménager des jardins potagers en hauteur et d'acquérir du matériel informatique et audiovisuel.

Prochaines activités

- « La parole à chacun son tour », pour partager le vécu de tous les jours, les anecdotes, les souvenirs... Les lundis 5 mai, 2 juin, de 14h30 à 16h.
- « Les dîners du terroir », voyages gustatifs. Mardis 15 avril (Pérou), 20 mai (Chili), 17 juin (Brésil), sur le temps de midi. Animation musicale par la Compagnie du Pendule. 6,20€. Sur réservation.

- « L'atelier à partager », tricot, crochet, broderie, couture... et goûter ! Les mercredis, de 13h30 à 16h30.
- « Jeux de société », cartes, Scrabble, Rummikub... Les vendredis, dès 14h.
- « Animation chant », les lundis 7 et 21 avril, 12 mai, 9 juin, de 15 à 16h30.

Le restaurant de la Résidence est accessible à tous les habitants, moyennant une réservation au plus tard avant 9h. Les menus (à 6,20€) sont consultables sur www.olln.be (rubrique « seniors »). ■



benedicte.gabriel@cpas.olln.be, 010/43 65 11 (CPAS), 010/41 49 63 ou 0473/31 56 95 (Les Copains du Moulin).

Rencontre intergénérationnelle

Un projet de l'école de formation en soins infirmiers Parnasse-ISEI.

Le 13 février, plusieurs mamies de la Résidence du Moulin ont participé à une après-midi d'échanges avec quatre étudiants en première année au Parnasse-ISEI, l'école de formation en soins infirmiers nouvellement installée à Louvain-la-Neuve.

Les participants ont échangé autour du thème de l'enfance (l'école, les sorties, les habitudes familiales...), dans le but de faire se découvrir les générations. En mars, ils réaliseront un petit film, qui sera projeté les 22 et 24 avril, dans les locaux du Parnasse-ISEI. En présence des seniors !

« Nous avons plus de 100 étudiants inscrits en 1^{er} bac en soins infirmiers. Pour la 2^e année consécutive, nous leur proposons



de participer à ce projet, qui a pour but de faire se rencontrer le savoir, le savoir-faire, le savoir être, le savoir devenir... mais aussi de répondre aux éventuelles questions, craintes ou attentes des aînés et des étudiants en soins infirmiers. En dehors d'un cadre médical »,

détaille Anne Lodewick, infirmière enseignante au Parnasse-ISEI.

Les rencontres se déroulent à la Résidence du Moulin, mais aussi au Colvert, au Chenoy, au Petit Béguinage de Lauzelle, à la résidence Malvina... ■

EN TOUTE
convivialité



Avis aux fans de foot...
et des Diabes Rouges !

Diffusion des matchs de la Coupe
du Monde dans votre cafétéria
- brasserie préférée.
Ambiance assurée !

Cafétéria Brasserie de la Plaine des Coquerées

«En Toute Convivialité»
50A, Rue des Coquerées
1341 Céroux-Mousty
Tél. : 010/61.25.50



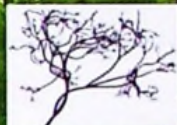
cafétéria brasserie de la plaine des Coquerées

**Vente et pose
de tous types
de clôtures**

Ets
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Céroux-Mousty

010/61 81 61



**GEOFFREY
WILMART**

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33



FORTUNEO
BANK

VISEZ PLUS HAUT



**DÉÇU PAR LES TAUX D'ÉPARGNE ?
VISEZ PLUS HAUT POUR VOS PLACEMENTS**

Pour un conseil personnalisé, rendez-vous dans votre Agence Fortuneo
Avenue du Douaire 50 à 1340 Ottignies · Tel 010/24.80.73

Hermand
Ottignies



50 ANS
à votre service

Ets HERMAND S.P.R.L.
Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies
010 / 41 34 32 - info@hermand.vw.be

Entreprise de peinture et décoration

Eric MASS'ART




Revêtements sols et murs
Intérieur - extérieur
Vente et pose de stores
Travail soigné réalisé par le patron
Produits de première qualité

Devis gratuit

Chaussée de Bruxelles 128D - 1300 Wavre
www.decoration-massart.be - eric.massart@skynet.be
GSM 0477/45.27.07 - ☎ 010/24.61.61.




Mon banquier à moi à Ottignies

Agence DEWERE-LEMAIRE
La banque Record vous offre un conseil personnalisé en :

- Placements ▸ Crédits
- Assurances

**Espace du Cœur de Ville 16
à 1340 Ottignies**

Tél. : 010 / 41 40 99
Fax : 010 / 41 97 93
Email : ND2L@RECORDBANK.BE

FSMA - ND2L. sprl107200 CB CA



Tout pour bébé

B-Bees
www.bbees.be
Courf-St-Etienne




Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet, ou commandez en ligne sur le site très convivial bbees.be

B-BEES VOUS FACILITE LA VIE !



B-BEES : Tout pour bébé et maman !






Av. des Métallurgistes 14
1490 Courf-Saint-Etienne
Belgique
T: +32(0)10/61.80.31
F: +32(0)10/61.80.31

Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour découvrir nos nouveautés.

Visitez notre site internet: WWW.BBEES.BE
info@bbees.be

Clair de Vue

Espace du Cœur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
clairdevue@base.be



Actual size EYE TEST CHART FOR 10 FEET 10 ft. equivalent

EXAMEN DE LA VUE
SPÉCIALISTE DE LENTILLES DE CONTACT
ENTRAÎNEMENT VISUEL

D V K H G R
N S D Y C H O
D C N K O H R S
H U D K S C R O N V
O A H V Z C K L D B S R
N V G R B H O E A K
P K N Y




CLAIR DE VUE



LES LUNETTES DE VOS ENFANTS sont garanties gratuitement chez votre opticien

GROUP

Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation

Carnet Familial

Naissances

Corin, Anissa	02/12
Nowé, Rosalie	04/12
Peters, Emilien	05/12
Arias Gonzalez, Noémie	06/12
De Bock, Mattis	09/12
Spagna, Jim	09/12
Jacob, Simon	10/12
Pirson, Hugo	11/12
Joris, Kylian	12/12
Ernotte, Colombe	14/12
Schneider, Amélie	14/12
Plennevaux, Antoine	14/12
Jeffryes, Zachary	14/12
Muganza, Kaelyn	16/12
Kuzeke Lukwar Atar, Yanëlle	17/12
Masson, Livia	17/12
Duquesne, Solan	17/12
Douzi, Oumama	19/12
Gardner, Théodore	21/12
Tshimanga Kabal, Zion	22/12
Dasseleer, Hugo	23/12
Mokaddem, Amin	24/12
Nona N'Yololo, Christ-Promesse	24/12
Bricteux, Léopold	25/12
Loix, Gabin	27/12
Combrexelle, Lila	31/12
Nève de Mévergnies, Sophie	01/01
Hermand, Elise	02/01
De Zutter, Louis	03/01
Meunier, Gaspard	03/01
Gago Baptista, Martim	03/01
Ferrière, Oscar	05/01
Taybi, Safae	06/01
Catellani, Julia	06/01
Senakin, Samuel	06/01
Mertès, Alice	07/01
Dierick, Hugo	07/01
Cadet, Ethan	07/01
Ghosn, Laana	12/01

Lambert, Matthias	13/01
Hollanders de Ouderaen, Justin	17/01
Germeau, Alexandre	17/01
Ghinet, Chloé	20/01
Lambert, Juliette	20/01
Bernard, Joachim	20/01
Meinhold, Raphaël	23/01
Declercq, Lise	27/01
Reding, Louise	29/01
Meur, Sophie	29/01
Abdellaoui, Daniah	29/01
Kinnard, Arthur	30/01
Donnay, Jules	30/01

Mariages

Somer, David & Canli, Oya	07/12
Laaouar, Badr & Zerrouki, Nawal	21/12
Stas, Daniel & Dives, Christine	21/12
Decastiau, Michel & Nagy, Ilona	04/01
Boujabah, Othman & Haddadi, Hafsa	04/01
Ancart, Daniel & Rouling, Josette	25/01

Décès

Gonzalez Fernander, Natividad, we Casillas Jimenez	02/12
Borremans, Léon	06/12
Schulte-Strathaus, Maria	06/12
Trefois, Marie, we Desgain	06/12
Schwieger, Gertrude, épouse Rowart	09/12
Lipnik, Peter	15/12
Vromman, Godelieve, we Gillis	16/12
Raskin, Ariane	19/12

Holland, Jean	20/12
Baeijens, Antoine	21/12
Debacker, Ida, épouse Delbrassinne	21/12
Sarot, Jean-Baptiste	21/12
Lengele, Lucien	23/12
Brichart, Lucette, we Dieu	30/12
Renglet, Gisèle, we Duchêne	01/01
Jarzynka, Bernhard	02/01
Maque, Annie, we Dupuis	04/01
Michiels, Arthur	05/01
Poncelet, Jean	06/01
Kans, Monique, épouse Delmée	10/01
Geuens, Léon	12/01
Pire, Alphonse	12/01
Briesen, René	14/01
Florkin, Michel	14/01
Wolter, Bruno	14/01
Feron, Armand	15/01
Laloux, Eliane	15/01
Halleux, André	18/01
Féchir, Florent	20/01
Mendez Villegas, Victor	21/01
Depret, Guy	22/01
Maricq, Alice, we Delain	22/01
Poulet, Jeannine, we Verraghenne	22/01
Raman, Jeanine, we Haulotte	26/01
Vignoble, Lucien	26/01
Dieudonné, Marie, we Grégoire	29/01
Dubois, Paule, we Debongnie	30/01
Delmarcelle, Philippe	31/01

Seniors, qui contacter ?

Seniors, vous vous posez des questions sur les aides et mesures en faveur des aînés, les services existants, les activités proposées, la carte déplacements... Contactez le service des Affaires sociales, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h : 010 / 43 61 70, ou les services du CPAS : 010 / 43 65 11.

Le Conseil consultatif des Aînés vous annonce que la Région wallonne a ouvert un numéro d'appel gratuit « seniors », qui offre écoute bienveillante et information personnalisée, notamment pour les aînés et leur entourage : 0800 16 210.



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 25 février.

La séance est précédée d'une interpellation, par Michaël Derom, au sujet de la future gare RER de Louvain-la-Neuve. L'habitant évoque le projet d'arrière gare, voté le 7 novembre par le Gouvernement wallon. « *Est-ce qu'on en tient compte, dans les permis déjà délivrés ? Si elle n'est pas construite au moment de la mise en service du RER, on risque de ne pas avoir toutes les cadences promises par la SNCB.* » Le bourgmestre Jean-Luc Roland détaille les travaux en cours ainsi que les permis délivrés et à délivrer. « *Il y a lieu d'espérer que la Région financera bien l'arrière gare, qui permettra d'améliorer le projet de RER. Dans quel ordre les chantiers se succéderont, nul ne peut le dire à l'heure actuelle.* »



Philippe Delvaux prête serment avant de rejoindre les bancs de la majorité.

En début de séance, le président Hadelin de Beer de Laer présente la démission de la conseillère Ecolo Claire Thibaut. Très impliquée au sein de l'ONG Mékong Plus

- à sa demande, un petit film est projeté, qui annonce le raid Bruxelles-Saigon (10.000 km à vélo) programmé au mois d'avril-elle n'a plus le temps d'assumer correctement sa fonction de conseillère. Le premier échevin Cedric du Monceau vote contre - « *Moi j'aimais bien Claire Thibaut* » - et Philippe Delvaux prête serment, avant de rejoindre les bancs de la majorité.

Convention avec l'Agence Immobilière Sociale

Le bourgmestre présente la première modification budgétaire pour l'exercice 2014: 30.000€ ajoutés aux dépenses extraordinaires, pour couvrir des frais d'honoraires relatifs à un plan d'aménagement aux abords de la gare d'Ottignies. La minorité s'abstient, estimant que si tout travail mérite salaire, le montant réclamé est excessif.

Le mandat donné à l'Agence Immobilière Sociale (AIS), pour la gestion d'un duplex situé au n°6 de la rue de Franquénies (une convention pour 9 ans et un loyer mensuel de 450€), suscite plusieurs questions de la part du conseiller Jacques Otlet : que va-t-il se passer si, comme on le pressent, le logement est retiré des compétences provinciales? Pourquoi la maison voisine est-elle toujours vide, alors qu'il y était prévu un habitat « kangourou »? Le conseiller parle aussi des bâtiments achetés par la Ville à la place du Centre, trouvant incompréhensible que le patrimoine public soit inoccupé alors que la demande en logements est très forte.

La présidente du CPAS Jeanne-

Marie Oleffe répond que le n°6 de la rue de Franquénies a été occupé jusqu'en août 2013. L'échevine du Logement Cécile Lecharlier ajoute que le projet pilote d'habitat « kangourou » a pris du retard parce qu'il y a peu d'expériences de ce type, que les travaux de rénovation se sont prolongés et que dès lors, les candidats qui s'étaient manifestés ont trouvé une autre solution d'hébergement. L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau rappelle que la Ville envisage de rénover l'ensemble de l'îlot, à la place du Centre : « *on sera bloqué si on y met des personnes avec des contrats de 3, 6 ou 9 ans !* » La conseillère Julie Chantry estime qu'il est bon que la Ville montre l'exemple aux citoyens en s'associant avec l'AIS (432 logements en gestion en Brabant wallon, dont 27 à Ottignies-Louvain-la-Neuve).

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau propose que la Ville rembourse les frais occasionnés à un riverain de la rue Charles Dubois, à qui on a donné de mauvais renseignements, pour la localisation d'un égout. « *Nous sommes d'accord, à condition que la Ville se retourne ensuite contre l'auteur de projet et l'entreprise, coupables de vice caché* », insiste le conseiller Dominique Bidoul. L'échevin s'y engage, si les juristes estiment que la procédure en justice ne coûtera pas plus que ce qu'elle rapportera.

Schéma de Développement de l'Espace Régional

Les conseillers doivent se prononcer sur le projet de Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), suite à la clôture de l'enquête publique organisée

à la demande du Gouvernement wallon. Les Collèges de Wavre et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve se sont entendus pour réclamer ensemble le statut de « pôle majeur » pour le bi-pôle Wavre - Ottignies-Louvain-la-Neuve. « *Considérer le développement de la province du Brabant wallon comme la poursuite de la zone de développement de l'aire métropolitaine de Bruxelles revient à nier le dynamisme dont le Brabant wallon et en particulier le bi-pôle font preuve depuis des années* », ont-ils fait savoir, dans un communiqué commun.

Le conseiller Nicolas Van der Maren considère que le SDER est critiquable à plusieurs égards et partage l'avis rendu par les deux Collèges. Il y apporte son point de vue de juriste et propose de l'amender légèrement, pour l'affiner. Après une suspension de séance, six de ses propositions sont acceptées. Le Conseil marque son accord sur les objectifs tels qu'ils figurent dans la première moitié du SDER. S'agissant de la 2^e partie, il réclame - en concertation avec le Collège de Wavre - le statut de « pôle majeur » pour le bi-pôle Wavre - Ottignies-Louvain-la-Neuve (lire page 17). Vote à l'unanimité, salué par une salve d'applaudissements.

Déclaration d'abattage d'animaux

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes propose de modifier le règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs en tenant compte des nouvelles législations en vigueur. La carte de riverain devient payante (5€), pour le stationnement dans la zone bleue. « *Elle était gratuite auparavant mais limitée à 2 ans. Elle est illimitée aujourd'hui et nous demandons aux riverains de participer à son coût de fabrication.* »

Le conseiller Jacques Otlet constate que suite à l'augmentation, l'an dernier, de la

déclaration d'abattage d'animaux (10€), les habitants ont choisi de faire leur déclaration dans les communes voisines (3€), au moment des fêtes rituelles. « *On risque un retour en arrière au niveau du respect des règles d'hygiène, avec des habitants qui préféreront abattre les animaux dans leur cave ou au fond de leur jardin* », craint-il. L'échevine de l'Etat civil Annie Galban signale que cette question ne figure pas dans le point soumis au Conseil mais promet de faire étudier la question par les services concernés, avant les prochaines fêtes.

S'agissant de la cotisation à la plateforme des villes nouvelles européennes (5900€) - on en est membre depuis 2008, ce qui nous permet d'obtenir des subventions européennes - le conseiller Jacques Otlet se demande où en est le projet de réaménagement de la place des Wallons et quel a été le retour de l'investissement « villes nouvelles » en 2013. Le bourgmestre Jean-Luc Roland annonce que le réaménagement de la place est prévu dans le Programme Stratégique Transversal (2015-2016), les subventions européennes ont permis de financer les travaux préparatoires.

Jacques Otlet intervient encore, au sujet de l'adhésion à l'ASBL Panathlon Wallonie-Bruxelles (la cotisation s'élève à quelque 470€/an), qui promeut le fair-play dans le milieu sportif. « *L'ASBL propose d'accueillir une exposition sur le fair-play, de nommer une rue ou une place « fair-play », organise des ateliers « Sportez-vous bien, mangez malin » pour les enfants, programme des entraînements fair-play dans les clubs et au bord des terrains...* », précise l'échevin des Sports Benoît Jacob. Jacques Otlet estime que c'est à l'administration de la Communauté Wallonie-Bruxelles de prendre ça en charge, via l'Adeps. Le conseiller Pierre Laigneaux informe que l'ASBL est en partie financée par l'Adeps.

On évoque les 8000€ octroyés à l'ASBL Gestion Centre-Ville (la GCV) pour l'organisation du Festival d'été 2014. Le conseiller Julien Tigel Pourtois suggère au Collège de suivre l'évolution du prochain décret « sol », pour s'assurer que le sable de la plage - aujourd'hui considéré comme une terre de déblai - ne soit pas considéré comme une pollution. L'échevin des Travaux David da Câmara Gomes explique comment le sable est réutilisé dans les écoles ou pour la réalisation de fondations de voiries. On évite ainsi les coûts d'une mise en décharge.

Les conseillers votent le subside annuel (1800€) octroyé à l'ASBL « Un Toit Un Cœur » (UTUC) et apprennent que 12 amis de la rue y partagent le repas de midi pour une vingtaine de personnes qui y passent la journée.

Diagonale : quelle culture veut-on ?

La liquidation de 7 x 2000€ - pour les auteurs primés dans le cadre du Prix Diagonale BD, qui ont animé des « master classes » à la Foire du Livre de Bruxelles (lire notre encart central) - suscite un long débat. La conseillère Nancy Schroeders se demande quel est l'intérêt de cette initiative pour la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, à partir du moment où la manifestation se déroule à Bruxelles, pour des jeunes qui ne sont pas originaires de notre ville. « *Nous sommes aussi dubitatifs quant au partenariat avec Le Soir, qui était censé nous donner de la visibilité. On ne parle même pas du Prix Diagonale sur la page d'accueil du site internet du journal !* » La conseillère estime que la Ville est en train de se fourvoyer, qu'il est temps d'opérer un recadrage et de rendre aux habitants une part de ce qu'ils investissent dans ce Prix (la Ville y consacre 70.000€/an).

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes détaille l'ensemble des initiatives culturelles



soutenues par la Ville et la place de Diagonale dans ce dispositif. Il reconnaît un problème avec « Le Soir » mais se réjouit que le Prix Diagonale soit le mieux doté d'Europe et s'impose comme le Prix le plus important en Belgique. Il explique comment les « master classes » font partie du projet de soutien à la BD belge. « *Nous avons essayé d'y faire participer les membres des maisons de jeunes de notre ville, mais sans succès, le partenariat avec la Foire du Livre s'étant décidé très tard.* » L'échevin confirme que l'ambition est bien d'amener de l'activité culturelle dans notre ville - cette année encore, celle-ci accueillera plusieurs expositions, dans le cadre de Diagonale - mais qu'il est important de susciter d'abord l'intérêt des éditeurs, annonceurs et pouvoirs subsidiaires. Il ajoute que le Prix est couvert intégralement par le subside octroyé par la Province au Pôle culturel.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland constate que le jury du Prix Diagonale compte parmi les auteurs les plus prestigieux de Belgique. « *On ne va pas boudier cette reconnaissance de la profession !* »

Nancy Schroeders s'interroge sur la culture qu'on veut : « *pour ma part, je la veux populaire, pas seulement réservée à une élite. Vous laissez la population de côté alors que la BD passionne beaucoup de monde et qu'elle est le vecteur par lequel les enfants trouvent le goût de l'apprentissage de la lecture.* » Le conseiller Cédric Jacquet regrette que la Ville joue le rôle de la Communauté Wallonie Bruxelles en organisant des cours de BD pour des jeunes de Tournai, Bruxelles... « *Les 70.000€ de la Province pourraient être consacrés à d'autres actions culturelles.* »

L'échevin de la Culture s'étonne de ce que les conseillers de la minorité réclament un pôle majeur lorsqu'il s'agit du SDER... et ne soient pas capables de porter leur regard au-delà de la frontière d'Ottignies-Louvain-la-Neuve lorsqu'il s'agit de politique culturelle. Il signale que la remise des Prix Diagonale sera organisée dans notre Ville, le 22 mai, et invite les conseillers à visiter les expositions programmées à cette occasion.

Accueil des gens du voyage

L'échevin en charge de l'Accueil des personnes d'origine étrangère Michel Beaussart propose de renouveler la convention avec la Région, pour l'accueil des gens du voyage. « *Nous essayons d'apporter notre pierre à l'édifice en accueillant 3 ou 4 groupes par an, moyennant le respect de conditions strictes : signature d'une convention, location du terrain, prise en charge des frais d'eau et d'électricité...* » A la conseillère Karin Tournay qui s'interroge au sujet des commodités, il précise que des toilettes sont mises à la disposition des personnes. « *Nous avons accueilli deux groupes l'an dernier, tout s'est très bien passé* », assure-t-il.

Quelques points ont été rajoutés par les conseillers de la minorité.

Dominique Bidoul se demande comment la Ville va financer la facture de régularisation des services incendie pour les années 2008 à 2011 (une augmentation non prévue de 500.000€). Le bourgmestre Jean-Luc Roland confirme qu'il s'agit d'une mauvaise nouvelle. Il annonce un prélèvement sur le boni global reporté et une modification budgétaire pour 2014.

Dominique Bidoul s'étonne aussi qu'il ait fallu qu'il réinscrive un point à l'ordre du jour du Conseil pour que la plaine de jeux de la rue du Moulin soit clôturée. L'échevin des Sports et de la Jeunesse Benoît Jacob répond que cet aménagement était inscrit dans le programme du service Travaux.

Nicolas Van der Maren souhaite connaître les mesures qui ont été prises pour aider les riverains de la rue Génistroit, suite à la décision du Conseil de décembre 2013. Jean-Luc Roland confirme une intervention de la Ville à hauteur de 2500€, ce que la minorité juge insuffisant. Ce point sera étudié à huis clos.

Bénédicte Kaisin relaie le mécontentement des riverains de la rue Louis Sablon (Limelette), qui n'ont été prévenus de la réfection de leur voirie que deux jours avant le début du chantier. L'échevin des Travaux David da Câmara Gomes énumère les raisons qui ont fait que ces travaux, attribués en avril 2013, ont pris du retard. En dernier lieu, c'est l'intercommunale des eaux qui a souhaité faire des sondages sur sa conduite. « *L'entreprise a démarré les travaux dès qu'elle a eu le feu vert, pour ne pas risquer un nouveau report, en cas de mauvaises conditions climatiques. Pour limiter les inconvénients, l'accès a été rendu aux véhicules des riverains tous les soirs, ce qui n'était pas prévu dans l'ordonnance de police.* » ■

Pôle majeur

Les Collèges des Villes de Wavre et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve revendiquent ensemble le statut de pôle majeur dans le futur Schéma de Développement de l'Espace Régional.

Dans le cadre de l'enquête publique organisée à la demande du Gouvernement wallon sur le futur Schéma de Développement de l'Espace Régional, les Collèges des Villes de Wavre et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont tenu à réagir ensemble pour que le bi-pôle Wavre - Ottignies-Louvain-la-Neuve soit considéré comme « pôle majeur » du futur SDER. Au même titre que celui accordé à « l'agglomération urbaine Charleroi - La Louvière - Mons ». Cela notamment en raison du fait que le futur SDER sera un outil de justification des actions politiques du gouvernement en matière de développement économique, touristique, de logement et d'équipements communautaires.

En effet, le bi-pôle brabançon remplit la quasi-totalité des critères - énumérés dans le projet de SDER lui-même - pour être un pôle majeur, à savoir la présence sur son territoire d'une des plus grandes gares voyageurs de Wallonie, d'une des universités les plus importantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de services fédéraux et régionaux décentralisés, du siège de l'Exécutif provincial du Brabant Wallon, de parcs d'activités économiques et scientifiques accueillant le siège de grandes entreprises belges et internationales (GSK, IBA, AGC, Carmeuse...), du plus grand centre sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreuses écoles supérieures et hautes écoles, d'une importante clinique et de plusieurs polycliniques, d'une grande salle de congrès, d'un théâtre et de musées

au rayonnement international, d'un centre culturel important, d'un complexe cinéma multi-salles, d'un grand centre commercial d'échelle régionale en centre-ville...

La localisation du bi-pôle à proximité immédiate du croisement de deux lignes ferroviaires importantes, à proximité de deux voiries régionales structurantes E411 et RN25, sa position à proximité de Bruxelles et de Namur en font une véritable « tête de pont » du dynamisme économique et culturel wallon en direction de Bruxelles qui se retrouve à concurrencer directement tant la région bruxelloise que la périphérie flamande proche de Zaventem pour l'implantation des grandes entreprises étrangères au cœur de l'Europe. ■

« Où est-il, ce temps-là ? »

Lucie Bousman a fêté ses 100 à la résidence « Le Chenoy », le 28 février.

Lucie Bousman, 100 ans, n'a rien perdu de son optimisme et de sa détermination.

« Il n'y a pas de recette particulière! J'ai toujours bon appétit, je mange de tout car tout me semble bon, mais je n'exagère jamais ! »

Sage et souriante, elle a reçu la délégation du Collège communal, le 20 février à la résidence du Chenoy (Ottignies), avant d'y partager le repas de midi avec sa cousine, son fils et sa belle-fille.

A tous, elle a expliqué comment elle était née dans le bâtiment que la résidence occupe aujourd'hui. Qu'elle avait toujours vécu à Limelette - à la rue du Moulin à Eau, avant la construction de sa maison de la rue Léon Dekaize - et qu'elle appréciait sa ville.

« Je me suis occupée des tâches ménagères et j'aimais coudre : une

robe, un manteau... Il m'est arrivé de faire de la couture pour un magasin de Wavre dont le nom m'échappe ! »

Lucie, on vous pardonne cet oubli et on admire votre rapidité d'esprit.

« Je me serais levée la nuit pour lire ! Hélas mes yeux ne me le permettent plus. Nous avons toujours été entourés de chats et de chiens. Nous avons aussi eu des vaches. Où est-il, ce temps là ? On était heureux... »

Si la centenaire est un peu nostalgique du temps passé - il ne se passe pas un jour sans qu'elle ne pense à son mari - elle se dit très bien soignée au Chenoy, où, depuis 8 ans, elle occupe ses journées en participant aux activités organisées par la résidence.

Son fils Edouard/Eddy, qui réside à la rue du Moulin à Eau, confirme que sa mère a toujours eu un



Lucie Bousman : « à votre santé ! »

caractère optimiste. Elle savait aussi exactement ce qu'elle voulait.

« Elle a épousé mon père en 1938. Il était gestionnaire de chantiers pour l'entreprise bruxelloise « Jean Vincent ». Leur vie était moins confortable que la nôtre mais certainement plus saine (ils mangeaient des produits du jardin) et moins stressante. »

Lucie Bousman et les membres du Collège ont levé leur verre à la santé de tous les résidents du Chenoy ! ■



Nos jeunes conseillers

La séance d'installation du Conseil communal des Enfants 2014 avait lieu le 5 février. Les conseillers 2013 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus.



Le Conseil communal des adultes est installé tous les 6 ans. Le Conseil des enfants (CCE), lui, est renouvelé chaque année. Son président, l'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart, l'a expliqué, le 5 février, aux enfants, parents et enseignants qui assistaient à la séance d'installation du CCE (déjà la 24^e, puisque le Conseil a été créé en 1990), à l'hôtel de ville d'Ottignies. Il a aussi rappelé les objectifs du CCE: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville, les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« C'est la dernière année où nous réunissons dans cette salle, qui est aussi celle des mariages. Vous avez vu qu'une nouvelle salle était en construction à l'arrière de l'hôtel de ville. Elle sera plus facile d'accès, notamment pour les personnes à mobilité réduite. »

Michel Beaussart a détaillé comment le travail des conseillers effectifs et suppléants - ils sont les porte-parole de leurs classes - était important, mais aussi celui des secrétaires. *« Cette année, nous allons insister sur le travail de*

retour, pour associer au maximum vos camarades au travail du CCE. »

Bilan 2013

Le secrétaire du CCE, Marcel Buelens, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2013, lequel s'est réuni trois fois : le souhait que soient entretenus les marquages au sol des zones 30 et les éclairages des passages pour piétons aux abords des écoles, la demande pour la sécurisation de la piste cyclable dans le virage de la rue Georges Lemaître, le projet d'organiser des visites guidées par le garde forestier au bois de Lauzelle, la reconduction du bal de fin de 6^e primaire...

« Les conseillers ont aussi fait part de leur préoccupation quant à l'abus d'alcool, suite au décès d'un étudiant tombé dans le lac de Louvain-la-Neuve. La Ville, l'UCL et les étudiants y ont travaillé. Si les alcools forts sont désormais interdits dans les cercles d'étudiants, c'est aussi un peu grâce à vous : j'ai expliqué aux étudiants que les enfants trouvaient qu'ils ne montraient pas le bon exemple », a déclaré le président, avant de féliciter les conseillers sortants pour leur très bon travail.

Après quoi, les anciens conseillers ont symboliquement « passé la main » aux nouveaux élus, en leur remettant leurs écharpes.

Michel Beaussart a invité les nouveaux conseillers à déjà faire part de leurs projets éventuels. Salima Lepomme et Jérémy Theys, dans les classes de Bernard Jaumain et Brigitte Clément, à l'école des Coquerées, ont évoqué leur volonté de voir se construire des hôtels à insectes, dans toutes les écoles. *« Il faut protéger les abeilles, qui sont en voie de disparition. »* Sacha Mathy, dans la classe d'Anne Pétronin à l'athénée royal Paul Delvaux aimerait que les enfants participent aux activités organisées pour commémorer le 100^e anniversaire de la première guerre mondiale.

Les conseillers 2014

Voici la liste des nouveaux conseillers :

Pauline Nyinawakiebibi et Corentin Chanteux (école communale de Blocry), Gabrielle Wiaux (école communale de Lauzelle), Nathan Gosselain (école communale de Limauges), Marine Gillieaux (école communale de Limelette), Célestine Nassaut et Sean Itterbeek (école des Bruyères), Jérémy Theys et Salima Lepomme (école communale des Coquerées), Wiam Amzaizaoui (école communale de La Croix), Jeanne Smaragd, Rosalie Gafri et Sacha Mathy (athénée royal Paul Delvaux). ■

Vœux au personnel communal

Le 22 janvier, le bourgmestre a présenté les défis que l'administration aura à relever dans les prochains mois.

C'est devenu une tradition : le Collège présente ses vœux au personnel communal à l'occasion d'une après-midi festive. Elle avait lieu le 22 janvier, à Cèroux.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland a parlé de la nouvelle antenne communale de Louvain-la-Neuve, du chantier en cours à l'arrière de l'hôtel de ville d'Ottignies et de la construction de l'école de Lauzelle, avant d'évoquer la situation très difficile des communes de Wallonie.

« Nous avons choisi d'augmenter la fiscalité (l'impôt des Personnes Physiques passe de 6 à 6,7%) - proportionnelle aux revenus, donc plus équitable - ce qui nous a permis de présenter un budget à l'équilibre, et même un peu mieux (250.000€ de boni), comme imposé par la circulaire du Gouvernement wallon. Il n'y aura donc pas de licenciements », a rassuré le bourgmestre. « La charge du personnel par habitant demeure beaucoup plus basse que la moyenne wallonne : 367€ à Ottignies-Louvain-la-Neuve, 433€ en Brabant wallon et 492€ en Wallonie. »



20, 25, 30 et 35 ans de carrière à la Ville, au CPAS et à la police.

Les membres du personnel ont découvert comment le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité permettait d'avoir une vue plus précise de la planification budgétaire, pour les cinq prochaines années. Ils ont compris que le défi principal à relever serait celui du logement. Le bourgmestre a ensuite énuméré quelques grands dossiers en cours, qui transformeront les deux centres urbains : le chantier du RER à Louvain-la-Neuve, les aménagements des abords de la gare d'Ottignies...

Il a encore été question des aspects du PST qui concernent directement l'administration : l'engagement récent d'une archiviste et d'une conseillère en gestion des ressources humaines, la création d'un « front office » à l'antenne de Louvain-la-Neuve, l'approche plus fine du nettoyage des locaux, la mise en place d'une cellule « Fêtes et manifestations »...

Les participants ont applaudi les membres du personnel totalisant 20, 25, 30 et 35 ans de carrière, de même que les nouveaux pensionnés « Ville, CPAS et police ». ■

Bureau à louer

La Ville met en location (11€/jour) un bureau de 25m² dans la maison associative de l'avenue des Muguets (Mousty), pour un organisme qui répond aux exigences suivantes :

- L'activité développée par l'association doit être à caractère social et/ou posséder un caractère de citoyenneté ou d'éducation permanente. Elle doit représenter un service à la population ou travailler au niveau de l'éducation permanente (renforcer le tissu communautaire).

Elle doit être non commerciale et non lucrative.

- La maison associative de l'avenue des Muguets n'est pas accessible aux privés et aux indépendants dans le cadre de leur profession.
- La priorité est donnée aux associations dont les objectifs de travail visent directement la population locale et visant le développement social des quartiers et la lutte contre toute forme de précarité au sens large (exclusion sociale, financière, emploi, langues, logement, scolarité...).

Le bâtiment regroupe déjà d'autres organismes actifs dans les matières de l'emploi, de la formation, de l'éducation et de la mobilité.

Les candidatures doivent être adressées au Collège communal, avenue des Combattants, 35, à 1340 Ottignies pour le 14 avril au plus tard.



010 / 43 64 80
0474 / 67 48 61
cdc@olln.be



Plus de 1000 fréquentations à l'EPN

L'Espace Public Numérique de la Ville vous permet de découvrir Internet et les technologies nouvelles avec l'aide d'un animateur multimédia.

Il y a trois, ce lundi matin, à suivre l'atelier « Backup » organisé à l'Espace Public Numérique (EPN) de la Ville.

Jean-Pierre Beets est un habitué des lieux. Hardware, Internet, E-mail... tout l'intéresse !

« J'en suis déjà à ma 8^e carte, c'est-à-dire, près de 40 cours ou ateliers de 2 heures. Ils sont particulièrement bien donnés, avec un vocabulaire adapté à mon niveau. Parce que quand je pose une question à ma compagne, elle est tellement douée en informatique qu'elle règle le problème en deux clics de souris... sans que j'aie le temps de comprendre ! », explique le Limelettois.

L'animateur de l'EPN se réjouit de l'enthousiasme des participants. Alain Pirlot a constaté que la fréquentation de l'Espace ne cessait de croître, avec déjà plus de 1000 fréquentations depuis l'ouverture en mars 2013.

« Je pensais que ce serait essentiellement un public de personnes âgées, mais pas du tout. L'EPN accueille aussi, en accès libre, des enfants qui n'ont pas d'ordinateur à la maison et qui veulent connaître les jeux dont tout le monde parle à l'école ! »

L'excellente localisation de l'EPN - à l'angle de la place du Centre, bd Martin, à Ottignies - a facilité le succès de celui-ci. L'animateur doit parfois fermer la porte, pour ne pas être dérangé « pour un renseignement » pendant qu'il donne une leçon.

« Certains cours ont plus de succès que d'autres : la gestion et la



Un animateur multimédia pédagogique, pour découvrir Internet et les technologies nouvelles à l'EPN

sauvegarde des données, l'usage des tablettes, Windows... sont très demandés, la découverte de logiciels du type « traitement de texte » séduit moins. Il y a aussi des ateliers qui exigent une bonne connaissance de l'informatique au départ : la retouche photo, par exemple. »


Chacun à son rythme

Angela Epaye, d'Ottignies, est une nouvelle recrue. Elle a découvert l'existence de l'EPN en parcourant le Bulletin communal... et s'est décidée à en pousser la porte, par curiosité.

« Tablettes, smartphones... si on ne s'informe pas un minimum, on est très vite dépassé ! Par philosophie, je n'adhère pas aux réseaux sociaux Facebook et autres, mais je souhaite comprendre comment ils fonctionnent », dit-elle. « On avance pas à pas, chacun à son rythme, et il n'y a jamais de bêtes questions. C'est très encourageant. »

A ses côtés, Jean-Pol Derhé, de Limelette, en est à sa 5^e séance. S'il préfère les contacts humains aux échanges informatiques, il a choisi de vivre « dans son siècle »... et dès lors, de s'équiper. « J'ai l'intention de m'acheter un ordinateur personnel, qui me sera utile dans le cadre de ma fonction de guide composteur. »

Envie de vous initier, vous aussi ? Les cartes EPN (5€ pour 10h de cours et/ou d'accès libre) sont en vente à l'Accueil de l'administration communale, au cœur de Ville d'Ottignies. Le programme des formations et ateliers, ainsi que les heures d'ouverture, sont publiés sur le site www.o1ln.be (rubrique « Apprendre »). ■

 010 / 43 64 84
epn@o1ln.be

Faire des économies sur sa facture d'énergie

La Ville lance un achat groupé de gaz et d'électricité.

Nos factures d'énergie s'alourdissent, d'année en année. Cette tendance ne devrait hélas pas s'inverser à l'avenir.

Désireuse d'aider ses citoyens - mais aussi de favoriser, sur son territoire, le recours aux énergies renouvelables - la Ville a décidé de lancer un achat groupé de gaz et d'électricité, en collaboration avec la société Wikipower.

Qu'est-ce qu'un achat groupé?

L'objectif de l'achat groupé est de regrouper un grand nombre de consommateurs (ménages, indépendants, commerçants et professions libérales) afin de négocier des réductions sur le prix de l'électricité et du gaz auprès de fournisseurs belges. Plus il y aura de participants, meilleures seront les réductions! Lors des précédents achats groupés organisés avec Wikipower, le montant des économies s'élevait en moyenne à 230€ par ménage/par an.

Un point d'honneur sera mis pour que le service offert soit de qualité et que le fournisseur ait 12/20 ou plus au classement de Greenpeace (ce classement distingue les fournisseurs d'électricité suivant le caractère plus ou moins renouvelable de leur électricité « verte »).

Cette initiative est destinée aux citoyens de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve mais l'inscription à l'achat groupé est ouverte à tous les habitants de la Région wallonne. Pour que le mouvement soit un véritable succès, partagez cette initiative avec votre entourage!

Comment participer?

Complétez le formulaire, gratuitement et sans engagement, avant le 30 mai, sur www.olln-energie.be. A partir du 2 juin, vous recevrez l'offre négociée ainsi que le montant de vos économies personnalisées par e-mail.

Vous serez libres alors d'accepter ou non l'offre qui vous sera faite.

Vous n'avez pas accès à internet? Un formulaire d'inscription vous parviendra par La Poste, avant la fin avril. Des exemplaires du formulaire sont aussi disponibles à l'accueil de l'administration communale (Espace du Cœur de Ville à Ottignies, antenne communale à Louvain-la-Neuve).

Trois séances d'information

Trois séances d'information seront organisées durant la période d'inscription :

- **29 avril à 20h :**
Centre culturel d'Ottignies
(41, av. des Combattants) ;
- **7 mai à 20h :**
antenne communale (1, voie des Hennuyers, à Louvain-la-Neuve) ;
- **15 mai à 20h :**
hôtel de ville d'Ottignies
(35, av. des Combattants). ■



info@olln-energie.be
04 / 242 47 68

125 ans d'action publique en faveur du logement

C'est en 1889 que naît l'action publique en faveur du logement en Belgique, avec la mise en place de sociétés de crédit pour l'accession à la propriété d'habitations ouvrières et de sociétés de construction de logements. Le métier de ces opérateurs a évolué - pour mieux rencontrer les besoins en logement - et d'autres organismes ont vu le jour. Avec l'Administration du logement, ils forment l'actuel paysage institutionnel wallon du logement.

Aujourd'hui, un Wallon sur cinq bénéficie d'une aide publique

pour son logement. Par le biais d'un crédit hypothécaire social à taux réduit, parce qu'il loue un logement public ou parce qu'il bénéficie d'une aide (pour le paiement de son loyer ou pour rénover/améliorer les performances énergétiques de son logement).

Pour fêter ce 125^e anniversaire, vingt journées locales de découverte de l'action publique en faveur du logement sont organisées en Wallonie, jusqu'en mai 2014. Celle concernant le pôle d'habitat du « Brabant centre/est »

est prévue le dimanche 6 avril. Au programme : une exposition (les acteurs et leurs réalisations) et des circuits de découverte (réalisations et points d'information sur les aides disponibles). En fin d'après-midi, un débat permettra d'échanger sur les perspectives d'avenir du secteur public du logement. Chaque événement se clôturera par un moment festif. Bienvenue à tous !



<http://www.actionlogement125.be>



L'athénée s'agrandit, à Lauzelle

Les élèves en 1^{ère} secondaire à l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO), implantation de Lauzelle, ont accueilli le ministre des Bâtiments scolaires, le 11 février, dans leurs futurs locaux de la rue de Clairveaux.

Le bâtiment est encore vide mais sera idéal, assurent la direction et les enseignants de l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO). Des années qu'ils rêvaient de voir s'agrandir leur implantation de Lauzelle. Mais on sait comme il est difficile de trouver des espaces libres, à Louvain-la-Neuve !

Invité à découvrir les futurs locaux de l'ARO au n°8 de la rue de Clairveaux, le ministre des Bâtiments scolaires Jean-Marc Nollet a évoqué un véritable parcours du combattant, avec des espoirs plusieurs fois déçus (notamment un projet d'implantation dans le parc scientifique Athéna 1, tombé à l'eau il y a deux ans).

Aujourd'hui, le rêve est devenu réalité. La Fédération Wallonie-Bruxelles a acquis - le 24 décembre, pour 2,5 millions d'euros - un immeuble de bureaux (construit par la banque KBC, occupé seulement à l'étage, par les sociétés Citobi et Télémis... lesquelles vont déménager dans le bâtiment de Carmeuse au parc Athéna!) situé à quelques mètres de l'implantation actuelle de l'athénée. Il sera aménagé



Visite du ministre des Bâtiments scolaires Jean-Marc Nollet, le 11 février, dans les futurs locaux de l'ARO à la rue de Clairveaux

progressivement (on estime le coût des travaux à 2 millions d'euros), pour une installation, en douceur, d'ici deux ans au plus tôt (un an pour les études/passations de marchés et un an pour les travaux).

« C'est un bâtiment d'environ 3000m², où on pourra aménager 20 classes et des locaux communs », explique la préfète Lili Verlent. « Nous espérons pouvoir conserver, en plus, les pavillons dans lesquels nous sommes à l'étroit aujourd'hui (18 classes). »

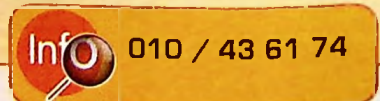
Le bourgmestre Jean-Luc Roland s'est réjoui de l'issue favorable de ce dossier, qui permettra de maintenir l'implantation de l'athénée à Louvain-la-Neuve, où il est important d'assurer la diversité (confessionnelle/philosophique) de l'offre, en matière d'enseignement. ■

Libération des Camps

La commémoration de la Libération des Camps aura lieu le dimanche 11 mai, à 10h, en l'église Saint-Remy d'Ottignies. La messe sera suivie par des dépôts de fleurs aux monuments aux morts d'Ottignies (à 11h).

Cérémonie ensuite au monument aux morts de Limelette, puis au monument Brumagne (départ en car depuis le Pont de la Dyle, à 11h30).

Les cérémonies seront suivies par une réception dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies, à 12h15.



SOS Madame Liliane

La Ville recherche des volontaires - ils sont indemnisés - pour encadrer les enfants lors des temps non scolaires (le repas de midi, par exemple), dans les écoles communales. Liliane Delhaye, de Mousty, surveille l'étude à Limauges.

On a 6 bougies et on en enlève 4, il en reste combien ?

Pendant que les élèves de 1^{ère} primaire peinent sur les soustractions, ceux de 2^e se concentrent (pas tous !) sur la phrase de la dictée inscrite au tableau.

« Copiez-là sur une feuille de brouillon parce que je vais bientôt l'effacer ! »

A 71 ans, Liliane Delhaye - Madame Liliane - surveille l'étude, à l'école de Limauges, avec beaucoup de savoir-faire. Elle n'est pourtant pas enseignante et son apprentissage se limite aux explications et conseils recus des institutrices, depuis 8 ans.

« J'ai été assistante médicale, avec une formation en cardiologie. J'ai aussi gardé des enfants à domicile, pendant 15 ans, ce qui m'aide certainement aujourd'hui. »

Quand on l'a sollicitée pour faire partie du « personnel de réserve » (indemnisé par la Ville), elle n'a pas hésité longtemps. Retraitée, cette petite activité allait la sortir de chez elle, lui permettre de rencontrer des gens et de rester dans le coup.

« Les dépannages se sont multipliés avec le temps. Aujourd'hui, en plus de l'étude (tous les jours de la semaine, sauf le mercredi, de 16 à 17h), je travaille avec deux élèves qui doublent leur première primaire (trois jours/semaine, de 9h30 à 10h30). Il m'arrive aussi de surveiller le temps de midi (de 11h30 à 13h30), quand les personnes affectées à cette tâche sont malades : j'aide alors les plus petits à manger et à remettre leurs manteaux, on sort les vélos, certains font la sieste... »



Liliane Delhaye surveille l'étude, à l'école de Limauges, avec beaucoup de savoir-faire.

Passionnée, c'est le mot. Madame Liliane pourrait en faire moins - il lui arrive d'ailleurs de refuser certains remplacements, ses propres petits-enfants restant prioritaires - mais l'école de Limauges est devenue sa seconde famille. Elle aime rendre service et se réjouit de voir progresser ses poulains. Elle apprécie aussi le « feed-back » des parents. *« Ils sont ravis de ne plus avoir à surveiller les devoirs, de retour à la maison ! »*

Maintenir une discipline

Yasmina, Clément, Louis, Tarik, Hélène, Salma... ils sont 10 inscrits à l'étude en première année, 8 en seconde et 8 en 3^e. A 16h pile (c'est Madame Liliane qui sonne la cloche), ils entrent dans la classe de 2^e primaire, où les parents viendront les rechercher une demi-heure (pour la plupart) ou une heure plus tard.

« On ne vient pas rechercher les enfants toutes les 5 minutes, ce serait impossible de travailler ! D'autant que j'ai aussi un œil sur les parents : je sais quand c'est la semaine du papa ou celle de la maman. »

Madame Liliane écarte les bancs, pour pouvoir passer de l'un à l'autre. Les élèves de 3^e n'ont pas de devoirs aujourd'hui ? Cela tombe bien, car les autres sont déchaînés !

« En silence ! », impose la retraitée, qui ne se laisse pas impressionner. « Le plus difficile, c'est de maintenir une discipline. Il faut parvenir à se faire respecter sans crier tout le temps. On y arrive en gardant de la distance et en sanctionnant, quand il le faut. Je mets parfois des mots dans le journal de classe et j'ai toujours quelques phrases à recopier, sous la main ! »

Les qualités nécessaires ? Le sens de l'accueil, la gentillesse, la fermeté... et bien sûr, aimer les enfants ! Il faut aussi pouvoir expliquer les règles comme les enseigne l'institutrice, ce qui nécessite parfois une petite remise à niveau. Dans l'apprentissage de l'alphabet, saviez-vous que désormais, c'est la limace qui symbolise la lettre L ? Quelle longue langue ! ■



Sapins et dalmatiens, dans les jardins

Les membres du jury du concours de décorations de Noël n'ont pas eu la tâche facile : les participants ont rivalisé d'idées, pour agrémenter leurs façades, jardins, balcons...

La remise des prix du 7^e concours de décorations de Noël avait lieu le 28 janvier, à l'hôtel de ville d'Ottignies. L'échevin des Fêtes Benoît Jacob a constaté que nos habitants avaient été plus nombreux à y participer (32 inscrits, pour 25 en 2013), avec beaucoup de créativité et le souci du développement durable. « J'ai vu du sobre, de l'élégant, du très coloré, du lumineux... et surtout, de l'original », a-t-il déclaré.



Les gagnants du concours de décorations de Noël

C'est Eric Namur, du clos des Colombes, qui a remporté le 1^{er} prix, dans la catégorie « maisons ». Suivi par Christian Minnon (avenue de Gasperi), Jean-Pierre Marneff (rue des Renoncules), Francis Wiot (rue Léon Dekaize) et Alain Vanderlin (rue Franz Defnet).

Dans la catégorie « Immeubles », Le Clairvaux (avenue de Clairvaux), Olivier Perez y Losana (avenue Plantin) et André Lecoq (clos du Tumulus) ont été distingués.

« Nous participons tous les ans et chaque fois, nous avons été classés dans les trois premiers », se réjouissent Eric Namur et Brigitte Langhendries. « L'installation de nos personnages en frigolite - cette année, sur le thème des 101 dalmatiens - nous demande plus

de 9 heures de travail. C'est qu'il faut les fixer, pour éviter qu'ils ne s'envolent en cas de tempête. »

Un classement objectif

Les membres du jury (quatre habitants et un employé de la Ville) n'ont pas eu la tâche facile, pour départager les candidats.

« J'ai fait deux fois le tour - 75km - pour établir un classement le plus juste possible », explique Marie-Hélène Nanneti, de Mousty. « J'ai retenu différents critères, pour éviter de ne distinguer que ce qui correspondait à mes goûts personnels. Certains décors étaient kitsch - je préfère ce qui est sobre - mais originaux. J'ai aussi accordé une attention particulière à ce qui était fait main.»

La Néolouvaniste Bernadette Heusghem a profité de quelques jours de congé pour juger les réalisations des uns et des autres. « J'ai parfois vu de très belles choses dont les auteurs ne participaient malheureusement pas au concours ! A l'inverse, certains étaient inscrits mais leurs décorations n'étaient pas éclairées au moment de mon passage. »

Bio-ingénieur de formation, Céline Graindorge, elle aussi de Louvain-la-Neuve, s'est attachée au critère environnemental. « Trop peu d'habitants de Louvain-la-Neuve participent au concours. Les décorations de Noël, ce n'est pas que pour attirer du monde dans les magasins ! Dans l'ensemble, j'ai été émerveillée ! » ■

Félicitations !

C'est Ernest Caro, d'Ottignies, qui a remporté le concours organisé dans le cadre de la 2^e édition des « 10 jours gourmands », en novembre. Client du Coup d'Cœur, il a choisi ce restaurant pour utiliser son bon d'une valeur de 100€.

L'édition 2014 des « 10 jours gourmands » aura lieu du 14 au 23 novembre.

Restaurateurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, vous souhaitez y participer? Inscrivez-vous dès à présent : ilca.garcia@olln.be.

Rose-Marie Servais, de Céroux-Mousty, a remporté, elle, un panier rempli de produits et de bons, dans le cadre du marché de Noël/concours des commerçants organisé en décembre.

Félicitations à tous les deux !

Le Cercle Condorcet et l'Europe

L Le Cercle Condorcet du Brabant wallon, organe de réflexion politique et philosophique regroupant des hommes et des femmes venus de différents horizons, présidé par l'Ottintois Valmy Féaux, s'est intéressé au malaise que connaît la démocratie représentative et a formulé quelques pistes de renouveau. Une brochure a été éditée, qui fait la synthèse de ses travaux (pour la recevoir : nelly.barbieux@skynet.be).

Aujourd'hui, ce sont les élections de mai qui préoccupent les membres du Cercle, particulièrement les élections européennes. D'où ce message qu'ils vous adressent:

Pourquoi voter aux élections européennes ?

L'Europe n'a pas toujours bonne presse. Elle est souvent tenue pour responsable des difficultés économiques que rencontre notre société.

Pourtant, en bientôt 70 ans, l'Europe a changé fondamentalement nos

modes de vivre. Elle nous a apporté ce bien précieux de vivre en paix (faut-il rappeler les deux conflits mondiaux qui ont ensanglanté nos régions au siècle dernier?) et dans une relative prospérité, même si, pour certains, la situation reste précaire. Elle a créé un espace de liberté et de démocratie dans lequel nous pouvons nous mouvoir sans entrave. Notre monnaie - l'Euro - rivalise avec les plus fortes.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Il ne faut pas se le cacher, même si nous avons surtout tendance, en enfants gâtés, à ressasser les choses qui ne vont pas.

Quoi qu'il en soit, nous aurons notre mot à dire le 25 mai prochain. Nous sommes en effet appelés à cette date à renouveler le parlement européen. Un parlement qui devient de plus en plus un rouage essentiel de la politique européenne. Pour la première fois, ce sera ce parlement qui donnera son feu vert à la désignation du président de la Commission (le Premier ministre du gouvernement de l'Europe).

Cette année, les élections européennes coïncident avec celles relatives au renouvellement de la Chambre fédérale et du Parlement wallon. Elles risquent donc d'être occultées par les enjeux nationaux et régionaux. Ce serait une grave erreur d'en minimiser l'importance.

Une grande partie de notre avenir se construit dorénavant dans le projet européen. De plus en plus de pans de notre vie dépendent des choix effectués au niveau européen. Faisons dès lors entendre notre voix dans ce grand débat qui conditionne si largement notre futur et celui de nos enfants.

La population en Ukraine se bat pour rallier l'Europe... et nous, nous ferions la fine bouche, prendrions un air blasé, à l'égard de ce scrutin capital? ■



010 / 41 59 65

Le Cercle se réunit à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies.

Nouveau parc à conteneurs

Le parc à conteneur de Louvain-la-Neuve (A) est fermé depuis le 22 mars.

Un nouveau parc est accessible depuis le 24 mars. Il est situé à Chaumont-Gistoux, à l'angle de la rue de Chastre et du chemin de Vieusart (B).

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se fait désormais à la demande. Ce système présente trois avantages:

- les encombrants réutilisables connaissent une deuxième vie ;
- la liste des déchets autorisés à la collecte est étendue ;

- vous pouvez faire appel à ce service autant de fois que vous le voulez.

Si au moins 25% de vos déchets sont réutilisables, l'enlèvement est gratuit. Rendez-vous: 067/68 55 10. Info : www.redyle.be

Si vos déchets sont non réutilisables, vous payez 5€/m³ (max 3 m³ par enlèvement) et la Ville prend en charge le surplus (estimé à 15/20€ par enlèvement). Rendez-vous: 0800 / 49 057. ■



<http://www.olln.be/fr/mon-environnement/enlevement-des-encombrants.html>





Quelques règles à respecter

Pour ceux qui les auraient oubliées, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles, reprises dans le règlement général de police.

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron [exaspérant, pour certains] des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur électrique ou à explosion destinés notamment à des fins de jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

« *On peut tondre un peu moins souvent, laisser un espace sauvage dans le jardin... pour favoriser la biodiversité* » suggère l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier.

Feux et barbecues

Des habitants nous demandent régulièrement si les feux de jardin sont autorisés. Oui, ils le sont, également le dimanche et les jours fériés, mais seulement pour les déchets verts secs et à plus de 100m des habitations (et pas par grand vent, cela va de soi). L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Evidemment, cette restriction ne concerne pas les barbecues... encouragés pour assurer une bonne ambiance dans les quartiers (du moment que les fumées et odeurs ne soient pas incommodantes pour les voisins... et qu'ils fassent l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure).

Entretien

Retenez aussi que tout terrain bâti ou non (y compris les accotements et les fossés), doit être entretenu au moins une fois par an, avant le 15 juillet, excepté les zones reprises en fauchage tardif.

Concernant les arbres et haies situés entre deux propriétés privées, c'est le code rural qui régit la matière et le juge de paix qui est compétent. Le règlement communal précise que les haies et buissons croissant le long de la voie publique doivent être élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public (sauf si celles-ci sont suffisamment hautes). Les arbres et haies ne peuvent masquer ni l'éclairage public, ni la signalisation routière. Ces obligations incombent à ceux qui ont la jouissance des biens sur lesquels se trouve la verdure à élaguer : propriétaires, locataires... Plus d'infos sur www.olln.be/fr/securite-prevention/incivilites/securite-voie-publique.html

Tapage

Bien sûr, le tapage nocturne est interdit, mais aussi le tapage diurne causé sans nécessité légitime. Ainsi, les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble : collier anti-aboiements, muselière, dressage...

Chiens

Les détenteurs d'animaux sont tenus d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Quand ils promènent leur chien, ils doivent donc posséder sur eux le matériel nécessaire en vue de ramasser les déjections. Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition, dans les différentes entités de notre ville. Si vous constatez que ceux-ci ne sont plus approvisionnés, faites-le savoir au service Travaux-Environnement. Si vous souhaitez nous aider dans l'approvisionnement du distributeur de votre quartier, nous pouvons mettre un carton de sacs à votre disposition. Info : 010 / 43 62 52.

Par ailleurs, sur la voie publique, les chiens doivent toujours être tenus en laisse.

Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ?

Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police.

Pour ce faire, remplissez le formulaire à l'accueil du commissariat (54, rue du Monument, à Ottignies) ou sur le site www.police-on-web.be ■



Permanence de police:
010 / 42 08 60

SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW





DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
 Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
 Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience. - Notre Sécurité!

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
 Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
 info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

LE DOJO D'ASMADE



Atelier de **MEDITATION**
 le jeudi soir
 Cours de **MASSAGE SHIATSU**
 Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
 Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be
 Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
 0476 / 216.881 Marc Nolmans

MAISON CROIX ROUGE
 OTTIGNIES LLN COURT S' ETIENNE
 Rue de Franquenes, 10, à 1341 Ceroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acérie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les mardi et jeudi de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les mardi et jeudi de 8h30 à 12h
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de sang
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc.)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les secours

Vous avez envie d'en savoir plus sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en remercions.
 Anne Jacobs,
 Présidente de la MCR



En ce moment, **profitez des taux bas** pour le rachat de votre crédit hypothécaire pour une nouvelle acquisition ou pour une construction.

Contactez-nous sans engagement pour obtenir une offre !



PLACEMENT • CRÉDIT • ASSURANCE

Agence d'Ottignies
 Avenue du Douaire, 31 - 1340 Ottignies
 Tél : 010/41 42 40 - Fax : 010/41 42 01
 e-mail : agence.ottignies@crelan.be

Ottignies Conseils SPRL
 FSMA, 063356 A-cB



Colombine
 Lingerie - Corseterie
 Balnéaire

Boulevard Martin, 32
 1340 OTTIGNIES - LLN

**3 + 1
 Gratuit**

Du 01-04 au 15-05-2014
 sur slips Coton

**2 + 1
 Gratuit**
 Ten Cate



Tél. : 010 41 49 30 • www.lingerie-colombine.be

41 automobilistes contrôlés positifs

Lors de la campagne « Bob Hiver », du 29 novembre au 27 janvier.

L'IBSR et la police ont dressé le bilan des contrôles de fin d'année réalisés dans le cadre de la campagne Bob 2013-2014. Ils se sont étalés sur 8 semaines (au lieu des 6 habituelles), englobant les dates des fêtes patronales (Saint-Eloi, Sainte-Barbe...).

Quelque 75 contrôles ont été organisés, dans notre ville, au cours desquels 653 automobilistes ont été invités à « souffler dans le ballon ». 41 d'entre eux présentaient un taux d'alcoolémie supérieur à la limite autorisée.

La moyenne nationale indique que le test s'est avéré positif pour 3,20% des automobilistes contrôlés. Dans notre zone, il l'a été pour 6,2% de l'échantillon !

« Notre moyenne est toujours plus élevée que la moyenne nationale. Il ne faut pas nécessairement en conclure qu'on boit davantage à Ottignies-Louvain-la-Neuve ! C'est peut-être aussi que les périodes ou les sites de contrôles sont bien choisis », indique le commissaire Yves Lagrange. « Comparé aux résultats de la campagne Bob Hiver de l'an dernier (6,6% de contrôles positifs), on constate une légère diminution. »



Quelque 75 contrôles « Bob » ont été organisés dans notre ville, du 29 novembre au 27 janvier

Le commissaire précise que ces chiffres ne tiennent pas compte des contrôles réalisés à la suite d'accidents. Pour la même période de tests, on en a totalisé 22 avec dégâts matériels, pour lesquels 7 conducteurs ont été contrôlés positifs ; 4 avec blessés, dont 1 conducteur a été contrôlé positif.

« Les contrôles réalisés lors de la campagne Bob ne se limitent pas au test de l'haleine. On constate aussi les défauts d'assurance ou de

contrôle technique, les infractions relatives au permis de conduire (le non respect des règles de la Licence, par exemple), les pneus lisses, les problèmes d'éclairage... »

Bien entendu, les contrôles ne s'arrêtent pas à la fin de la campagne. L'alcool au volant demeure une priorité des services de police. Dans notre zone, 40 lieux ont été recensés, où ces contrôles s'avèrent judicieux. ■

Balades à vélo

- **Le dimanche 18 mai** : Cycle du Terroir (balade gourmande familiale à vélo, à la découverte des producteurs locaux) organisé par Pro Velo, au départ à la Maison des Cyclistes (gare d'Ottignies). PAF : 5€/adulte, 2€/enfant. 20km, départ libre.
- **Les dimanches 6 avril et 1^{er} juin** : balades organisées par le Gracq.



010 / 40 15 13
www.provelo.org/agenda



www.gracq.be
ottignies@gracq.be

Vélo volé ?

Déposez plainte !

En 2013, notre police a enregistré 65 plaintes pour des vols de vélos. C'est moins qu'en 2012 (98 plaintes) et 2011 (131 plaintes).

« Nous ne disposons peut-être pas encore de tous les chiffres - certaines plaintes sont enregistrées dans d'autres zones de police - mais cette diminution nous amène à encourager les citoyens à venir déposer plainte s'ils constatent que leur vélo a été volé », explique le commissaire Yves Lagrange. « Cela se fait au commissariat ou via le site « Police-on-web ». »

De nombreux vélos (parfois de valeur) sont entreposés au service Travaux en tant qu'objets trouvés et ne sont jamais restitués à leurs propriétaires puisque ceux-ci n'ont pas communiqué leur disparition.

« Si une plainte est enregistrée, le vélo est signalé dans la base de données policière et pourra être plus facilement rendu à son propriétaire. Il est identifiable via le n° du registre national préalablement gravé sur le



Propriétaires d'un vélo, équipez-vous d'un bon cadenas... voire de plusieurs !

cadre ou un signe/un accessoire particulier. »


Si vous trouvez un vélo, faites-le savoir à la police, qui vérifiera s'il n'a pas été volé. Si ce n'est pas le cas, il sera entreposé comme

« objet trouvé » au service Travaux. Propriétaires d'un vélo, pensez à faire graver celui-ci, à lui donner un signe distinctif, à le photographier... et à vous équiper d'un bon cadenas! ■

Gravure

Pro Velo recommande aux cyclistes de faire graver leur numéro de registre national sur le cadre de leur vélo. Un autocollant est apposé autour de l'inscription, de façon à indiquer clairement le marquage. Si la peinture du cadre est de mauvaise qualité, celui-ci peut subir des dégâts (peinture écaillée). Précisons également que tous les graveurs ne sont pas capables de graver les cadres courbes. Enfin, graver les cadres en carbone annule la garantie. Dans ces cas-là, notez le numéro de cadre sur votre facture afin de pouvoir prouver votre propriété.

Vous pouvez faire graver votre vélo à la Maison des Cyclistes (gare d'Ottignies). Ce service est gratuit et réalisé en quelques minutes.


 www.maisonsdescyclistes.be

Apprendre à rouler à vélo au quotidien

Pour la 3^e année consécutive, le GRACQ (avec le soutien de la Cellule de Développement Communautaire et du service Environnement de la Ville, Lire et Ecrire, Pro Velo, et Espace Santé), dans le cadre de « Ville Wallonie cyclable », vous propose de participer à une formation gratuite « J'y vais à vélo », pour apprendre à utiliser votre vélo au quotidien (habileté, itinéraires sécurisés, conduite en ville, code de la route, équipement, petites réparations, cartes et cheminements balisés...).

Les jeudis 24 avril, 8, 15, 22 mai, 5, 12, 19 juin, de 13 à 15h, au départ du n°10 de l'avenue des Muguets, à Ottignies.

Un vélo peut vous être prêté ; au terme de la formation, vous pouvez passer une épreuve pour disposer d'un brevet qui atteste de votre capacité de circuler à vélo en ville.

 0478 / 97 56 18

Vous cherchez une aide à la réparation de vélos ? Le GRACQ vous conseille, les samedis, de 10h30 à 12h30 :

- sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve, les 3, 31 mai, 28 juin ;
- au n°10 de l'avenue des Muguets, les 17 mai et 14 juin.



Chevrons blancs et bandes rouges

C'est quoi ça ?!

Ils sont apparus sur plusieurs de nos voiries : des chevrons blancs (rue de la Station, avenue de Jassans...) et des bandes cyclables suggérées en rouge (rue de Franquénies, avenue Reine Fabiola, Grande Avenue à Céroux...).

Non repris dans le code de la route

- à l'inverse des pistes cyclables traditionnelles - ils indiquent aux automobilistes qu'ils sont sensés rencontrer plus de cyclistes sur ces cheminements ; aux cyclistes, la place qu'ils peuvent occuper sur la chaussée.

Les automobilistes peuvent rouler sur ces cheminements et

y stationner, sauf signalisation particulière. Les cyclistes n'y sont pas prioritaires.

Ces marquages sont réalisés sur des voiries trop étroites que pour y aménager des pistes cyclables (sur lesquelles les voitures ne peuvent pas rouler). ■



Chevrons blancs à la chaussée de La Croix.



Bandes cyclables suggérées en rouge à la rue de Franquénies.

Essayez la voiture en libre-service

Entretien, assurance... votre voiture est un gouffre pour votre portefeuille ? La société de voitures partagées Cambio vous propose de profiter de son offre d'essai, du 1^{er} avril au 31 mai.

La société de voitures partagées Cambio est active dans notre ville depuis 2003. Elle y dispose de 7 stations, où 10 véhicules sont à la disposition de déjà près de 380 habitants convaincus.

Vous souhaitez révolutionner votre utilisation de la voiture, désengorger le centre-ville et faire un geste pour l'environnement ? Cambio vous propose de profiter de son offre d'essai. Du 1^{er} avril au 31 mai, disposez d'un accès gratuit aux véhicules (pas de frais d'abonnement mensuel). Après dépôt de la caution, payez uniquement votre utilisation (temps réservé et kilomètres parcourus).



Cette offre concerne les nouveaux clients (inscription au tarif start ou bonus) et n'est pas valable pour la réactivation d'un ancien dossier.

Le principe de Cambio est simple : vous réservez une voiture pour la durée de votre choix à l'une

des stations existantes. Vous en disposez comme s'il s'agissait de la vôtre, durant la durée définie, avant de la ramener à son emplacement à l'échéance.

Les coûts de l'abonnement mensuel sont fixes tandis que les frais d'utilisation varient suivant le temps et le nombre de kilomètres.

Sur le site internet de Cambio, découvrez l'avantage financier par rapport à la possession d'une voiture personnelle ainsi que les stations les plus proches de chez vous. ■

Info 010 / 23 58 01
www.cambio.be
www.facebook.com/cambiowallonie

Déchets verts : sacs offerts

L'évacuation des déchets verts de jardin peut poser problème aux personnes âgées et/ou handicapées, aux personnes à faibles revenus.

Puisque la Ville a mis en place un service de collecte des déchets organiques (qui permet de valoriser les tontes de pelouse, entre autres), elle a décidé - pour l'année

2014 - d'accorder gratuitement, après enquête sociale, 50 sacs biodégradables aux familles à revenus modestes disposant d'un jardin. Les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépasseront pas **16.743,70€ augmentés de 3.099,72€** par personne à charge ou cohabitante.

Les demandes (au moyen du présent formulaire) sont à introduire auprès du service Social (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies) jusqu'au 30 septembre 2014, du lundi au jeudi, de 9 à 11h. ■

Info 010 / 43 61 70

Enquête ramassage des déchets verts

NOM, Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
	Tél.	
Montant mensuel des revenus	euros - (Joindre le dernier avertissement extrait de rôle)	
Handicap	<input type="checkbox"/> Oui	Est-il reconnu ?	<input type="checkbox"/> Oui si oui, joindre une preuve)
	<input type="checkbox"/> non		<input type="checkbox"/> non

Composition du ménage : personnes (joindre attestation d'études pour les enfants de + de 18 ans).

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le..... Signature

Univers Santé

Univers Santé vous invite à la représentation (suivie d'un débat) de la pièce de Susann Wolff « Je mens, tu mens », le lundi 28 avril, à 20h, en la salle Salmigondis » de Louvain-la-Neuve (place des Sciences). Une pièce qui montre comment la parole par rapport à la sexualité n'est pas libérée du tout et que la performance sexuelle est devenue une exigence qui inhibe l'expression de tout ce qui est conflictuel dans la sexualité humaine.

Dans le cadre du festival MoZaiK du Lever de Rideau, avec Quentin Minon, Mathilde Rault, Fabrice Rodriguez et Stéphanie Van Vyve. Mise en scène de Christine Delmotte.

Groupes de la mémoire

Votre mémoire vous joue des tours ? Vous avez envie de la redécouvrir et de partager vos questions avec d'autres ?

Participez à un module de « Groupes de la mémoire » (max 8 personnes de plus de 50 ans), du lundi 28 avril au lundi 23 juin de 10 à 11h30 (1h30 par semaine, durant 8 semaines consécutives), à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts).



Ristourne communales : eau – électricité – 2014

1. RISTOURNE FAMILLES NOMBREUSES

RISTOURNE SUR L'EAU UNIQUEMENT

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date – il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage – à la gratuité de :

12 m³ avec 3 enfants,
16 m³ avec 4 enfants,
20 m³ avec 5 enfants,
24 m³ avec 6 enfants,
28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procédera directement au remboursement.

Les ressources (revenu imposable globalement), prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

- pour 3 enfants à charge : 48.709,44 euros
- pour 4 enfants à charge : 53.467,14 euros
- pour 5 enfants à charge : 58.224,84 euros
- pour 6 enfants à charge : 62.982,54 euros
- pour 7 enfants à charge et plus : 67.740,25 euros

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2013, revenus 2012 ou autre preuve de revenu si le demandeur n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage

2. RISTOURNE REVENUS MODESTES

RISTOURNE SUR L'EAU ET L'ELECTRICITE

Pour l'année 2014, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 euros sur la consommation d'eau et 31,00 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 16.743,70 euros augmentée de 3.099,72 euros par personne à charge ou cohabitante. Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2013, revenus 2012, ou une preuve des ressources si le demandeur n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;

REMARQUES IMPORTANTES

1. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;
2. Pour être valable, la déclaration certifiée, sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 30 mai 2014 au plus tard ;
3. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
4. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.

Merci de laisser le formulaire entier

**DEMANDE DE RISTOURNE SUR LA CONSOMMATION
D'EAU-D'ELECTRICITE - REVENUS MODESTES -FAMILLES
NOMBREUSES - ANNEE 2014**

A remettre à l'administration communale, Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies pour ce 30 mai au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération

Demandeur : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) le..... Numéro National
Rue..... N°..... Bte.....
Code postal..... N° compte bancaire

**A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES
pour la ristourne EAU - ELECTRICITE**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépassent pas 16.743,70 euros augmentés de 3.099,72 euros par personne à charge ou cohabitante

Date 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE -
IMPOSITION 2013 - REV. 2012 OU AUTRE PREUVE DE REVENU SI
Signature PAS IMPOSABLE
2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE
18 ANS
3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE
HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE

A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom.....Prénom.....Date de naissance.....
1.....
2.....
3.....
4.....
5.....
6 et plus

Date 1) JOINDRE UNE COPIE AVERTISSEMENT DE EXTRAIT ROLE -
IMPOSITION 2013 - REV. 2012 OU AUTRE PREUVE DE REVENU SI
Signature PAS IMPOSABLE
2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS
DE PLUS DE 18 ANS
3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE
HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
4) COPIE DE LA DERNIÈRE FACTURE DE L'IECBW OU DECOMPTE DES
CHARGES DU SYNDIC

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, Service Social, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le jeudi 30 mai 2014 au plus tard (ou être remis au Service social lors des permanences prévues à cet effet, du lundi au jeudi de 9 à 11 heures et les samedis 10, 17 et 24 mai 2014 de 9 à 11 heures). Tout dossier incomplet sera refusé.
Renseignements complémentaires : 010/43.61.70.

ITEM

MOBILC

REMORQUES SIMPLES & DOUBLES ESSIEUX

- Essieu de 750 kg (avec roulement de moyeu) • Pneus neufs
- Galvanisée à chaud • Bois marin 12 mm • Porte échelle
- Éclairage sur les garde-boues • Construction robuste
- Châssis solide (calculé sur les nuisances) • Exempt d'entretien



Les prix sont inclus COC certificat

Egalement : Fourgeons – Bagagères

Remorques basculantes

Roobrouck & Cie – Item • Grand'Route, 12
1435 Corbais • 010 22 40 96
www.roobrouck-item.be

Ouvert de 9h – 12h et 13h30 – 18h00
samedi jusque 16h00 – fermé le mardi

**Tom & Co**

Votre animal et vous

Votre magasin a fait peau neuve!
Venez le découvrir.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne

Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be

TOM & BEAUTY
Tailleurage - Trimsalon

**Audibilis Centre auditif**

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous – Parking privé
Avenue Provinciale 28 – 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be

AUTREMUR**PEINTURES NATURELLES****PEINTURES MINÉRALES**

AVENUE DES MÉTALLURGISTES 1
1490 COURT-SAINT-ETIENNE

TÉL. : 010 62 01 64 – WWW.AUTREMUR.BE

Aline et Corentin
...une nouvelle
salle de bains

Simon
...agrandir sa
maison

Matthias
...une nouvelle
terrasse



Nathan
...aménagement
**chambre
d'enfant**

Audrey
...un nouveau
parquet

Olivier
...isoler son
grenier

GREZ-DOICEAU

Chaussée de Wavre 362 | 1390 Grez-Dolceau
T +32 (0)10/84.15.28 | info@grez@bigmat.be

Heures d'ouvertures :**SHOWROOM :**

Lundi > Vendredi de 9h30 à 18h
Samedi de 8h30 à 17h

COMPTOIR MATÉRIAUX :

Lundi > Vendredi de 6h30 à 18h
Samedi de 8h à 13h

Visitez notre site web!
www.bigmatgrezdolceau.be

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

BigMat. Bien plus que des matériaux

Avis d'enquête publique

Rapport d'Evaluation Environnementale Stratégique du Programme wallon de développement rural 2014-2020.

Dans le cadre de la directive(CE) n° 2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code de l'environnement, vous êtes invité à donner votre avis sur le projet de rapport d'Evaluation Environnementale Stratégique (EES).

Les documents sont consultables au service Travaux-Environnement (av. de Veszprem, 5, à Ottignies) jusqu'au 24 avril à 15h. Chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 9 à 12h et de 13h30 à 16h) et le mercredi jusqu'à 20h. Ils sont également

consultables sur le site internet de la Ville : www.olln.be ou sur le site internet de la DGARNE : <http://agriculture.wallonie.be/pwdr>

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal (av. des Combattants, 35, à 1340 Ottignies) ou à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à serge.braun@spw.wallonie.be soit par courrier postal à l'adresse suivante : SPW – DG03 – Département des Politique européennes et des Accords Internationaux – Chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur – A

l'attention de M. Serge Braun.

Vos observations verbales pourront être recueillies au service Travaux-Environnement aux mêmes conditions que pour la consultation du dossier. Auprès du conseiller en environnement (Dorothee Hébrant, 010 / 43 62 51) ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Lorsque la consultation a lieu le jour ouvrable après 16h, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance (jusqu'à 12h) auprès du service environnement (Myriam André, 010 / 43 62 52). ■

Nettoyage de la Dyle

Vous souhaitez améliorer votre cadre de vie ? Rendez-vous à la Maison des Jeunes « Centre Nerveux » d'Ottignies (rue de Franquénies), le samedi 26 avril, dès 13h, pour un grand nettoyage des berges de la Dyle.

La Ville mettra gants et sacs poubelles à votre disposition.

Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.


Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées en tas ficelés (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie) devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

Semaine du 21 avril: Limelette
Semaine du 28 avril:
 Céroux-Mousty

Semaine du 5 mai : Ottignies
Semaine du 12 mai :
 Louvain-la-Neuve

 Inscriptions avant le 24 avril : environnement@olln.be

 Inscriptions avant le 18 avril : environnement@olln.be
 010 / 43 62 00



Trois fleurs et les félicitations du jury

Ottignies-Louvain-la-Neuve a obtenu le label « trois fleurs » au concours provincial « Villes et villages fleuris 2013 ». Un bel encouragement pour la vingtaine d'ouvriers qui travaillent dans notre service « Espaces verts ».

La Province a décerné ses labels « Villes et villages fleuris », le 28 janvier au domaine du Bois des Rêves.

Quelque douze communes ont participé au concours, en 2013. Comme chaque année depuis 2007, notre Ville a obtenu trois fleurs. Deux autres communes l'ont rejointe en haut du podium : Nivelles et Villers-la-Ville.

« Il y a un réel engouement pour faire en sorte que les communes soient de mieux en mieux fleuries. Les citoyens accordent énormément d'importance à la propreté et l'embellissement de leur cadre de vie », a déclaré le député provincial en charge de l'Environnement Marc Bastin, avant d'annoncer que la Province avait prévu un budget de 110.000€ à répartir – en fonction de l'ampleur de la population et de la taille du territoire – entre les communes qui participent à l'opération. « Peut-être que ce sera un incitant pour les 15 communes du Brabant wallon qui ne participent pas encore à notre concours... ».

Les lauréats sont repartis avec des plaques « une, deux ou trois fleurs » à fixer aux entrées de leurs villes ou villages.

Rouge en 2014

Notre service Espaces verts compte une vingtaine d'ouvriers, qui veillent à ce que nos ronds-points et parterres soient beaux en toutes saisons. Ils assurent aussi les plantations et l'arrosage des paniers suspendus.

« Nous allons poursuivre le remplacement de nos paniers par des vasques à réserve d'eau, notamment au Centre culturel d'Ottignies (26 vasques au lieu de



L'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier et les représentants du service Espaces verts Philippe Binot et Jacques Ponthière, ravis des trois fleurs octroyées à notre Ville

52 paniers) », explique Jacques Ponthière. « Les vasques sont beaucoup plus faciles et rapides à arroser. Elles nécessitent moins de terreau et le fleurissement est meilleur ! »

2014 sera l'année de la couleur rouge (elle était bleu clair en 2013). On la verra prédominer un peu partout dans notre ville, toujours à côté de couleurs assorties. Les habitants de la rue de Profondsart seront gâtés : les ouvriers communaux sont en train de fabriquer 18 bacs en PVC recyclé, pour cette voirie de Rofessart.

« Le jury a apprécié notre collaboration avec L'esplanade, qui a permis d'améliorer le fleurissement au centre de Louvain-la-Neuve. Les responsables de L'esplanade ont acheté les vasques et mis les plantes en culture au même endroit que nous... et nous avons assuré le transport et l'arrosage de l'ensemble. »

Présente à l'occasion de la remise des labels, l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier a annoncé que l'arrosage à cheval serait reconduit, cet été à Louvain-la-Neuve. Ce projet fait l'unanimité auprès des habitants. Non seulement le cheval est moins bruyant/polluant que le tracteur utilisé durant l'année, mais c'est aussi un bel exemple d'intégration, par l'emploi, des personnes handicapées.

Une et deux fleurs

En remettant cette distinction, la Province entend inciter les municipalités à embellir leurs centres, stimuler aussi les particuliers à fleurir leurs façades et soigner les jardins situés à front de rue.

Jodoigne, Wavre, Tubize et Ittre ont obtenu deux fleurs ; Rebecq, La Hulpe et Waterloo, une fleur. Braine-l'Alleud (pour sa première participation) et Grez-Doiceau ont obtenu un encouragement sans label. ■



Olivier Spinoit

INSTALLATIONS SOLAIRES
PHOTOVOLTAÏQUES & THERMIQUES

INSTALLATEUR BIONX-Vélos Electriques
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Rue de Strichon 156
1495 Mellery

Tél: 0476/546365
elextra@elextra.be
www.elextra.be

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4
1340 Ottignies - LLN

Tél. : 010 41 32 13
Fax : 010 41 02 02

bidoul@portima.be
FSMA n° 111128A

Un jardin à votre image

Rêve d'eau de la piscine au bain d'oiseaux

Un jardin sans entretien le plaisir sans les contraintes

Un beau jardin dont vous profitez toute l'année

La solution esthétique à vos problèmes techniques

Un jardin écologique inscrit dans la gestion durable



éQuilibre
PAYSAGE

Bérengère de Cauma-Baillex
ARCHITECTE PAYSAGISTE

Rue des Gilles, 1
1348 Louvain-la-Neuve
Tel. 010 45 54 63
GSM 0476 81 65 45

bdc@equilibrepaysage.be
www.equilibrepaysage.be

Conception personnalisée
de plans de jardins pour particuliers et entreprises



SPRL CHALETS LALIEUX

Du fabricant au particulier

rue de Faux 62 B à 1490 Court-Saint-Etienne - 010/61.39.68

[www.chaletslalieu.kingshop.com](http://www.chaletslalieux.kingshop.com)



Abri de jardin, car-port, portail + motorisation CAME, boxes chevaux, niche, poulailler, maisonnette enfants, etc...

La Biosphère vous présente
ses ateliers de **production artisanale**

BIO APPÉTIT

le prêt à manger



SO'BAKE IT

la boulangerie pâtisserie sans gluten

... mais La Biosphère c'est aussi
le marché **BIO**



Bd du Centenaire 8 | 1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41 | www.labiosphere.be



votre agence immobilière de proximité

Pionnière tant dans son esprit innovant que dans sa qualité de construction
La résidence Beaufort est incontournable sur Gembloux !
(immeuble basse énergie PEB A et B, double flux individuel, adaptée aux PMR)



Nouvelle construction
de basse énergie :
PEB A et B.

Venez découvrir la nouvelle
Résidence Beaufort à Gembloux
dans le Domaine «A tous Vents»



1 chambre à partir de 131.500€ htva
2 chambres à partir de 169.500€ htva
3 chambres à partir de 189.900€ htva

Prévoir un parking et une cave en plus.

Pour plus d'informations

contactez-nous au 010/65 10.03

Info.corbas@cre.be

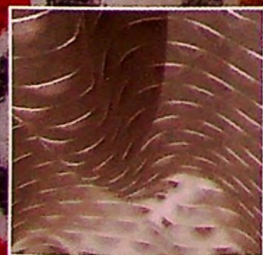
Crescendimmo Corbais

Visitez notre site internet : www.cre.be

Tenez-vous à jour via notre page Facebook : Crescendimmo Corbais

LES TISSUS COLBERT

- Le spécialiste du 2,80 m
- Une multitude de tissus de qualité à prix tout doux
- Conseils - Confections - Placement



Rue de Namur, 86 • 1300 Wavre
Tél : 010 24 35 50

Ouvert du **mardi** au **samedi** de **10h à 18h30**

MONDO BIO



Les saveurs ont du sens !

VOTRE
MAGASIN BIO



www.mondobio.be

AVENUE PROVINCIALE 76
1341 OTTIGNIES
(à 500m du Erouaire d'Ottignies)

TÉL. 010 / 61 83 04

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 18H30

Rencontrer l'art au PointCulture

Ne dites plus « la Médiathèque » mais « le PointCulture ». Ses locaux de Louvain-la-Neuve, rénovés et réaménagés, étaient inaugurés le 18 février. Désormais, le cinéma et la musique côtoieront toutes les disciplines de l'art.

Les locaux de la Médiathèque - au n°9a de la place Galilée - viennent d'être rénovés. L'espace de 400m² a été complètement réaménagé, pour accueillir un « PointCulture ».

« C'est le 3^e PointCulture que nous inaugurons, après celui de Liège en avril 2013 et celui de Bruxelles en septembre 2013 », explique Benoit Beoziere, chargé de communication pour PointCulture.

La Médiathèque s'ouvre à des missions nouvelles, plus larges, plus transversales, plus interactives... Les créateurs et artistes de toutes disciplines s'y croiseront et les publics s'y mélangeront, dans trois espaces différents : l'Agora (pour des débats, ateliers, mini concerts, conférences, expositions... également espace de lecture et de documentation sur les acteurs culturels), le Plateau Média (studio d'enregistrement avec du matériel performant, accessible aussi au public... capteur d'images et de sons, témoin de tout ce qui s'échange dans et autour de

l'Agora, retransmis aussitôt sur la toile et les réseaux sociaux) et l'Espace Découverte (dédié aux collections - musique, cinéma et documentaire - de PointCulture, équipé d'outils d'écoute et de visionnement).

On pourra s'installer confortablement, avec sa tablette, puisque le Wifi sera mis gratuitement à disposition.

Tout a été refait !

Les travaux ont coûté quelque 150.000€ et duré de fin octobre à fin janvier. Un peu plus de trois mois, pendant lesquels la Médiathèque a été relogée à la Sablonnière, à côté du Théâtre Jean Vilar.

« On a gardé la structure du bâtiment mais éliminé un maximum de parois intérieures. Tout a été refait : l'électricité, les peintures, le revêtement du sol, le plafond... même le mobilier (bureaux, étagères et comptoirs) a été remplacé », constate Christophe Medaets, attaché de direction, qui a coordonné le chantier.



L'équipe d'animation (5 personnes, dont 3,5 équivalents temps plein), elle, n'a pas changé.

Sur notre photo, le responsable Benoit van Langenhove est entouré du directeur de PointCulture Tony de Vuyst, de la directrice des opérations Emilie Garcia Guillen, de la médiathécaire Alix Hubernont et de Benoit Beoziere. Les médiathécaires travailleront en collaboration avec d'autres acteurs culturels, pour créer les passerelles souhaitées entre les arts et amplifier leurs domaines d'expertise. ■

Info www.pointculture.be

Welcome Spring! Festival

L'ASBL Kot-é-Rythmes organise le « Welcome Spring! Festival » depuis 24 ans. Cette année, l'événement se déroulera le 2 avril, sur les quatre places principales de Louvain-la-Neuve. Au programme : une vingtaine de concerts et activités, l'après-midi et le soir, pour tous les publics. L'accès est gratuit. En 2013, plus de 15.000 personnes ont participé au festival.

Info www.welcomespring.be

Du manuscrit à l'imprimerie, un produit 100% local

La Néolouvaniste Dominique Costermans publie « Petites coupures » - 11 nouvelles sur le thème de notre rapport à l'argent - chez Quadrature. La Ciaco a imprimé le recueil.

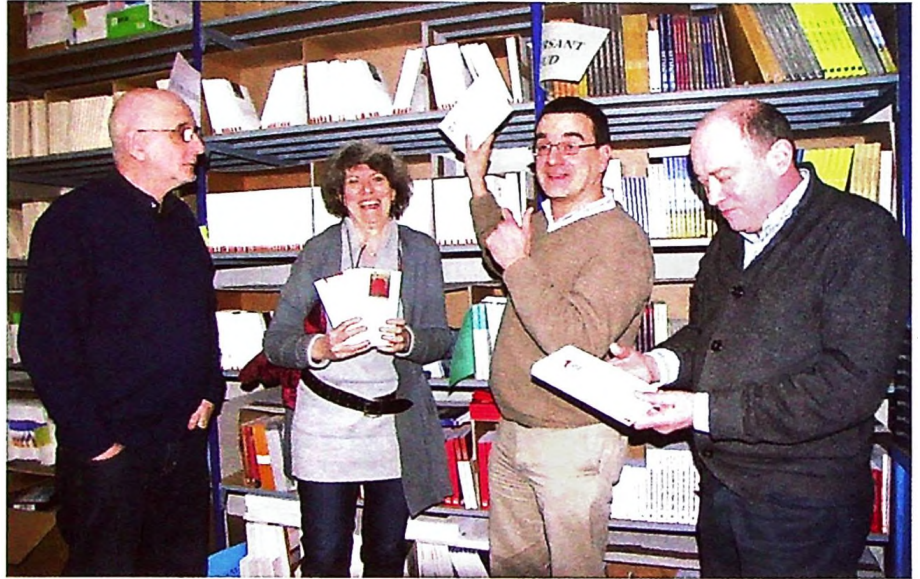
Journaliste, photographe, nouvelliste, Dominique Costermans est aussi très active sur les réseaux sociaux, où elle partage ses coups de cœur littéraires et communique les actualités qui la concernent. Ses amis sur Facebook ont onze fois dévoré ses histoires de tirelire (pièces, billets et autres chèques), en 2013.

« Dans la foulée d'un texte sur les étrennes, publié sur son mur par Armel Job, nous avons proposé de relever un défi, avec Monique Tomson. Il s'agissait de sortir, chaque vendredi, une histoire sur le thème de l'argent. Le challenge a passionné nos lecteurs, qui ont attendu les textes comme on attend la suite d'un feuilleton », se souvient Dominique Costermans.

Parmi les lecteurs impatients, Patrick Dupuis et son épouse Dominique Keustermans, des éditions néolouvanistes Quadrature. Séduits par les différents épisodes, ils ont souhaité les publier, moyennant quelques retouches, dans leur collection « Les miniatures de Quadrature » (petit format à 10€ le recueil).

« Nous avons publié des auteurs de toute la Communauté Française de Belgique et de tous les départements de France - 25 au total, dont 2/3 de Français - mais curieusement, aucun du Brabant wallon jusqu'à ce jour », explique Patrick Dupuis. « Nous relançons régulièrement Dominique, que nous connaissons de longue date et dont nous apprécions le travail. »

Patrick Dupuis et Dominique Keustermans ont endossé les rôles de parrain et marraine - c'est



« Petites coupures », écrit, édité et imprimé par des Néolouvanistes

une tradition chez Quadrature - pour accompagner Dominique Costermans dans toutes les étapes de la publication, depuis l'acceptation du manuscrit jusqu'à la sortie de l'imprimerie.

Du matériel de CP Bourg à la Ciaco

Une imprimerie - la Ciaco (née en 1970 à Louvain, installée à Louvain-la-Neuve depuis 1973, qui propose divers services aux étudiants : papeterie, édition des supports de cours, librairie en ligne « i6doc.com » ...) - ravie d'avoir l'exclusivité de l'impression des ouvrages griffés Quadrature. Ses tirages en quadri numérique offrent beaucoup de souplesse aux éditeurs, qui ne sont pas contraints de commander un stock énorme, s'ils ne sont pas sûrs de pouvoir l'écouler.

« « Petites coupures » a été imprimé à 500 exemplaires. Suivant la demande, je pourrai en recommander 6, 20 ou 150, et

les obtenir en quelques jours, pour un coût pas tellement plus élevé que lors du 1^{er} tirage », détaille Patrick Dupuis. « Nous évitons ainsi la location d'un entrepôt chauffé ! »

« Et cela garde les livres vivants », ajoute Dominique Costermans.

Au cours de la conversation, le directeur de la Ciaco Geoffroy Wolters et son prédécesseur Bernard Mathot remarquent que leur coopérative travaille entre autres avec du matériel de CP Bourg (Ottignies). Un produit 100% local on disait ?!

Les éditeurs de Quadrature sont bénévoles

Quadrature n'édite que des recueils de nouvelles. « Petites coupures » est le 37^e, pour une moyenne de 4 à 7 recueils par an.

« Nous recevons près de 200 propositions de manuscrits, chaque année. »

Patrick Dupuis peut être fier du bébé qu'il porte depuis 2005, avec 7 autres bénévoles amoureux de la nouvelle (qui s'interdisent de se publier eux-mêmes !). A l'époque de sa création, beaucoup ne pariaient pas grand-chose sur l'avenir de la maison d'édition.

« On nous accusait d'éditer à compte d'auteur déguisé. Il s'agit bien de compte d'éditeur. Les auteurs sont rétribués - leurs droits sont ceux du marché belge - et apprécient que nous ne les retenions pas par contrat. »

Quadrature fonctionne en dehors de toute logique économique. L'ASBL est saine et en expansion, elle couvre tous ses frais. Les différentes fonctions sont assurées en interne, à l'exception du graphisme.

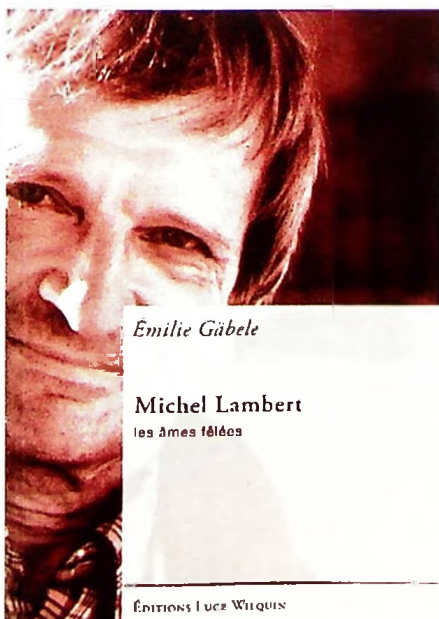
« C'est notre photographe « maison », Catherine Ferdin, qui signe habituellement les illustrations des couvertures. Ce n'est pas le cas pour « Petites coupures », Dominique Costermans ayant obtenu l'autorisation de reprendre la peinture « Red Purse » de Vladimir Kush. » ■

Info www.dominiquecostermans.be
www.editionsquadrature.be
www.ciaco.com

Nos habitants **publient**

Le nouvelliste ottintois Michel Lambert fait l'objet d'un ouvrage « Michel Lambert, les âmes fêlées », par Emilie Gabele, paru dans la collection « L'œuvre en lumière » des éditions Luce Wilquin en octobre 2013. Il s'agit de la première monographie consacrée à son œuvre, avec un entretien exclusif, un texte inédit et un cahier de photos. 25€. ISBN 978-2-88253-473-6

Sa compagne, Anne van Maele, a publié (septembre 2013) « Tremblée » dans la nouvelle collection « Soirs en poche » des éditions Murmure des soirs. « On peut parler d'un court roman, d'une longue nouvelle, d'un long poème, voire d'une incantation », indique l'auteur, médecin, art-thérapeute (elle anime des ateliers d'écriture en centre de santé mentale avec Michel Lambert) et licenciée en études théâtrales. 9€. ISBN 978-2-930657-17-2



Au Musée

Le Musée de Louvain-la-Neuve (1, place Blaise Pascal) accueille une exposition « Rendez-vous ailleurs », jusqu'au 31 août. Elle inaugure l'arrivée de la donation Claire et Robert Steichen - riche d'un millier d'objets, de notes et documents ainsi que d'une bibliothèque spécialisée - au Musée.

Le Professeur émérite de l'UCL Robert Steichen, habitant de Limelette, est un grand voyageur, anthropologue et psychiatre. Durant toute sa carrière, il a été à la rencontre de ceux qui allaient lui expliquer les pratiques traditionnelles de traitement des maladies, les moyens de conjurer le mal, de garantir l'ordre social... Il a interrogé les chamanes en Amazonie et au Népal, les guérisseurs bantous en Afrique, les herboristes quechua (Andes) et mayas (Mexique). De ses voyages, il a ramené des instruments de culte et de cérémonie, des amulettes protectrices notamment du Ladakh (Asie Himalayenne) ou des peuples berbères (Maghreb). La plupart de ces objets sont d'une taille modeste car ramenés du bout du monde dans un sac à dos. Ils sont présentés pour la première fois au public.

Diverses activités sont organisées à cette occasion : ateliers pour les familles (les 9 et 16 avril, à 11 ou 14h), conférence par Robert Steichen (le 3 avril à 20h), soirée Thaambu Weele, conte africain (le 24 avril à 20h15)...

Info 010 / 47 48 41
www.muse.ucl.ac.be



Une planche d' « Amours fragiles »

La 60^e réalisation du Musée du Sport et de la BD, dans les couloirs du Complexe sportif de Blocry, était inaugurée, le 10 février. Il s'agit de la reproduction d'une planche du tome 3 de la série «Amours fragiles», qui illustre le tennis.

Le dessinateur Jean-Michel Beuriot et le scénariste Philippe Richelle - auteurs de la série «Amours fragiles»- étaient au Complexe Sportif de Blocry, le 10 février, pour y dévoiler la 60^e réalisation du Musée du Sport et de la BD.

Originaires respectivement de Saint-Ghislain et Marchin, ils ont découvert les vitrines et autres fresques qui font la fierté du directeur du Complexe.

« *Je me souviens comment les couloirs étaient sinistres autrefois, sans lumière* », rappelle Yves Leroy. « *Au départ, il n'a pas été simple de convaincre les auteurs. Aujourd'hui, ils demandent à pouvoir figurer dans notre musée !* »

Le directeur constate que le Musée du Sport et de la BD attire désormais les amateurs de bande dessinée qui ne fréquentent pas nécessairement le centre sportif.

« *Le public a compris ce que nous voulions faire pour animer nos couloirs. L'ensemble est devenu cohérent, attractif... et respecté !* »

Plus que quelques places

La nouvelle réalisation - la reproduction d'une planche du tome 3 de la série «Amours fragiles» - a été offerte par l'éditeur Casterman



Jean-Michel Beuriot et Philippe Richelle (série «Amours fragiles») ont dévoilé la 60^e réalisation du Musée du Sport et de la BD, le 10 février.

et mise en œuvre [encadrement, textes explicatifs, éclairage...] par le personnel de Blocry. Intitulée « Balle de match », elle illustre le tennis.

« *Nous n'avons pas tellement de planches qui mettent en scène des éléments sportifs, dans la série* », explique Philippe Richelle. « *Il y a quelques scènes avec des ballons... une autre où on voit un stade, mais qui a servi à parquer des gens : c'eut été glauque de reprendre ça.* »

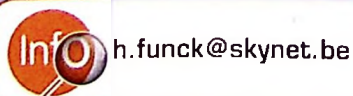
Le tennis était déjà représenté par plusieurs fresques de Cédric, mais les responsables du Musée du Sport et de la BD ont décidé de n'en conserver qu'une.

« *Nous terminons une allée avec «Amours fragiles» et commençons tout doucement à manquer de place* », constate Yves Leroy. « *Il y a encore quelques espaces libres dans d'autres allées. Quand nous les aurons comblés, nous étendrons le musée aux piscines, pour faire le lien entre nos deux sites. Il ne faut pas que les réalisations soient trop serrées.* »

Après le partage du verre de l'amitié, Jean-Michel Beuriot et Philippe Richelle ont dédié leurs albums, dans le hall du Complexe. La série comptera 10 tomes, le 6^e est sorti en décembre dernier, le 7^e est programmé pour début 2015. ■

Concert « Le chanteau »

L'ensemble choral et instrumental « Le Chanteau » vous invite à son concert, le vendredi 25 avril, à 20h30, en l'église Saint-Rémy d'Ottignies. Au programme : cantate BWV 4 de Jean-Sébastien Bach, quatuor D887 de Schubert et « Missa sacra » de Schumann. PAF : 15€/12€ en prévente.



Les 6-9 ans fous du volant

Les « pôles mini-badminton » soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ont séduit une centaine d'enfants de notre ville, qui s'entraînent à l'école Notre-Dame de Mousty, à Saint-Pie X, à Blocry et aux Coquerées.



Pas de cours de gymnastique pour ces élèves de l'école Notre-Dame de Mousty. Ils ont rencontré la championne de Belgique de badminton Lianne Tan et le ministre des Sports André Antoine.

La championne de Belgique de badminton Lianne Tan était à l'école Notre-Dame de Mousty, le 4 février, pour y promouvoir sa discipline et la pratique du sport en milieu scolaire. Une aubaine pour les élèves en 3^e primaire dans la classe de madame Nathalie, dispensés - leur terrain étant occupé - du cours de gymnastique !

« Une championne de Belgique, on n'en voit pas tous les jours! », « Trop bien, le badminton », « La prof de gym nous a dit qu'on allait en faire aussi », « On ne va sûrement pas réussir du premier coup ! » remarquaient Joséphine, Célien, Grégoire, Margaux, Adam... Et Anaïs d'ajouter : « Je suis quand même un peu stressée car mon grand-père s'est ramassé une raquette sur la tête et depuis, il ne voit plus pareil! »

Pour rendre ses frappes à Lianne Tan, Frédéric Gaspard, 3^e joueur belge, et... le ministre des Sports André Antoine. « *Heureusement que le ridicule ne tue pas* », c'est lui-même qui l'a dit, avant de conseiller aux enfants - hilares - d'adhérer aux « pôles mini-badminton » soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Aussi à Saint-Pie X, aux Coquerées et à Blocry

1^{er} sport en Asie avant le football, discipline olympique depuis 1992, le badminton compte 110 millions de pratiquants à travers le monde et 11.500 affiliés à des clubs, en Wallonie (41% de plus qu'en 2009!). Il est le premier sport pratiqué dans les écoles, en France.

« C'est un sport facile d'accès, les enfants s'amuse tout de suite »,

constatent les responsables de la Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB).

La Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de consacrer un peu plus de 140.000€, sur deux ans, pour faire découvrir (de façon ludique) le badminton aux 6-9 ans, directement après les heures d'école (de 16 à 17h15). Quelque 25 pôles mini-badminton ont déjà été créés (pour environ 500 enfants), notamment dans les écoles Notre-Dame de Mousty et Saint-Pie X d'Ottignies. Les entraîneurs sont formés par la Ligue et rétribués ; les écoles reçoivent des kits sportifs et pédagogiques comprenant des raquettes, du matériel de psychomotricité, des volants... que les professeurs d'éducation physique peuvent également utiliser.

« Nous espérons lancer 60 pôles d'ici fin 2015 et voir se créer des clubs scolaires. Il n'en coûte aux parents que 10€ par cycle de 8 semaines et 25€ pour deux cycles... avec une raquette gratuite, si les jeunes s'inscrivent pour l'année. »

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, le projet a rapidement séduit. Des stages sont aussi organisés aux centres sportifs des Coquerées et de Blocry. « Nous avons écrit aux élèves des écoles de l'entité, pour leur présenter le projet, et reçu quelque 100 réponses positives », se réjouit l'échevin des Sports Benoît Jacob. ■



Un nouveau directeur au Complexe Sportif de Blocry

Marc Jeanmoye remplacera Yves Leroy, le 1^{er} juin.

L'Assemblée générale du Complexe Sportif de Blocry, composée des représentants de ses trois copropriétaires (Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Communauté Française, Université Catholique de Louvain), réunie le 6 mars, a désigné M. Marc Jeanmoye à la fonction de directeur du Complexe Sportif de Blocry.

Cette désignation fait suite au souhait de M. Yves Leroy d'accéder à la retraite après 25 années de direction du Complexe Sportif. Elle est l'aboutissement d'un long processus, justifié par l'importance de la fonction, qui a démarré l'été dernier par un large appel à candidatures auquel 60 personnes ont répondu.

L'Assemblée générale a désigné M. Marc Jeanmoye, premier classé, comme nouveau directeur. Il prendra ses fonctions le 1^{er} juin. ■

Spectacle footballistique



Le Royal Ottignies Stimont (ROS) vous invite à son tournoi de Pâques, les 19, 20 et 21 avril, dès 9h, sur ses terrains à l'avenue de Lauzelle. Quelque 60 équipes de jeunes se rencontreront lors de nombreux matches et offriront un spectacle footballistique empreint de fair-play, valeur essentielle du club.

Info 0479 / 55 13 44 (après 15h)
claudinedebathy@gmail.com

Course nocturne et festive

Notre Ville, avec le soutien du Challenge du Brabant wallon et le James, organise une «Corrida nocturne et festive» -course qui reliera Ottignies et Louvain-la-Neuve - le vendredi 23 mai, à 19h30, au profit des associations « Africapsud » et « Espérance Revivre au Congo ». Inscriptions dès 18h à la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies). PAF : 6€/5€ (pour les porteurs d'un dossard permanent du Challenge du Brabant wallon, épreuve hors Challenge). Tombola.

Balle pelote

Le club de balle pelote d'Ottignies organise un stage de balle pelote et de One Wall, du lundi 14 au vendredi 18 avril, de 9 à 16h, au complexe sportif Jean Demeester (80, rue de l'Invasion, à Ottignies). Ce stage d'initiation est ouvert aux garçons et filles de 8 à 14 ans. La participation est gratuite.

Info 0477 / 18 00 71
www.ballepeloteottignies.be

Yoga et Tai-Chi pour seniors

ENEQ, mouvement social des aînés, propose des cours pour les 50 ans et plus :

- Yoga, le mardi matin au Centre sportif de Blocry (5€/heure)
- Tai-Chi, le lundi matin en la salle Familia d'Ottignies (6€/heure)

Info 071 / 81 10 18 (yoga)
010 / 41 56 46 (tai-chi)



Info www.oiln.be
www.challengebw.be
0495 / 46 13 00

Le club ottintois, fusionné avec le club de Bousval depuis septembre 2013, alignera sept équipes en championnat, cette saison. Quatre d'entre elles évolueront sur le ballodrome du complexe sportif Jean Demeester, à savoir une équipe de promotion, une régionale 2, et deux équipes de jeunes en pupilles et minimes. Les Ottintois présenteront ces équipes le samedi 19 avril, à 19h, dans leurs installations de la rue de l'Invasion. Cette présentation sera suivie d'un repas, à 19h30 (15€).

Info 0475 / 86 85 02
info@ballepeloteottignies.be

Embarquez dans Louvain-la-Nef !

Déjà 50 ans que l'ULYC navigue. Marins d'eau douce et pirates des Caraïbes, rendez-vous le 26 avril à l'Aula Magna, pour fêter ça !

Les matelots de l'ULYC (University of Louvain Yacht Club) seront sur le pont, le 26 avril à Louvain-la-Neuve, pour fêter dignement les 50 ans de leur ASBL.

« Les festivités du 25^e anniversaire ont rassemblé énormément de monde, nous espérons faire encore mieux », annonce l'amiral Lucie Gueuning. « Si on compte qu'une centaine de personnes gravitent autour du club, chaque année, on peut espérer qu'elles seront près de 3000 à nous rejoindre pour l'événement : anciens membres/sympathisants et leurs familles, administrateurs, skippers, professeurs de navigation, amoureux de la mer, habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve... tout le monde embarquera ! »

Fondé en 1964 à Louvain, par quelques étudiants passionnés, l'ULYC entend promouvoir la voile à l'université, en permettant à qui le souhaite de participer à des activités à prix démocratiques. Ses cours de navigation – le jeudi soir, dans les auditoriums de l'UCL – sont ouverts à tous, pour l'obtention des brevets FFYB ; son cabinier (la « Mer Gaspard 6 », un First 32) peut se targuer d'avoir les meilleures statistiques de sortie de Nieupoort ; ses week-ends dériveur/planche à voile aux Pays-Bas et ses croisières en Bretagne ont toujours un succès fou.

« Nous organisons aussi des traversées de la Manche, des projections de films, des soupers moules frites... Pour les anciens, c'est l'occasion de se replonger dans l'ambiance étudiante. »

Depuis 2 ans, l'ULYC est un « kot-à-projet » de l'UCL. Huit de ses onze membres résident désormais au n°4 de la place des Paniers,



Depuis deux ans, l'ULYC est un « kot-à-projet » de l'UCL.

tandis que le matériel (dériveurs, planches à voile, gilets de sauvetage, combinaisons, bateau à moteur...) est toujours stocké dans l'ancienne ferme de l'avenue de Cîteaux.

« La maison a été jugée insalubre et nous avons dû la quitter », regrette le président Christophe Hubeaux. « Nous espérons pouvoir la conserver comme lieu de stockage et d'entretien. Nous y programmons régulièrement des week-ends de réparation du matériel. »

Au bord du lac

Pour l'organisation du 50^e anniversaire, les étudiants peuvent compter sur l'aide de Pierre Moorkens, un des fondateurs du club, déjà organisateur du 25^e anniversaire.

« A défaut de mer, nous avons choisi l'Aula Magna pour sa vue sur le lac », remarque Joachim Sacrez, membre de l'ULYC. « Elle sera entièrement décorée dans une ambiance marine avec, nous l'espérons, un dériveur amarré au ponton du plan d'eau. »

L'événement « Louvain-la-Nef » (une nef étant un grand navire à voiles du Moyen-Âge) débutera à 13h. Au programme : exposition (découvrez les anciens numéros du journal « Le Tribord », des archives

photographiques, l'acte d'achat de la « Mer Gaspard 1 »...), conférences (la transat Jacques Vabre de François Damiens et Tanguy de Lamotte ; la restauration du yacht de Jacques Brel « L'Askoy » retrouvé par les frères Wittevrongel), activités organisées par les kots-à-projets partenaires, inauguration d'une stèle commémorative, châteaux gonflables en forme de bateaux pirates et viking (les enfants sont invités à venir déguisés en pirates !), concerts...

« Toutes ces activités seront accessibles moyennant l'achat d'une monnaie alternative (1€ = 1Nef) ou d'un pin's passe partout (12€/adulte et 8€/enfant) », annonce Lucie Gueuning. « Les inscriptions au souper et à la soirée dansante (25€/adulte ; 18€/étudiant ; 12€/moins de 12 ans) se font en ligne, sur notre site « ulyc50.be » créé spécialement pour l'occasion. Le buffet ne comportera pas que du poisson, le budget homard n'est pas très démocratique ! »

Les bénéfiques éventuels seront réinvestis dans l'achat d'un nouveau voilier. L'achat de la « Mer Gaspard 6 » date de 1998 et à ce moment, le bateau avait déjà 30 ans ! ■



010 / 28 11 63
www.ulyc.be

BRUXELLES - LOUVAIN-LA-NEUVE - NAMUR - NIVELLES - WATERLOO - LIEGE

CLL
language centres
107 BL, avenue de la Trinité 1310 - 1070 Bruxelles

6-18 ans

**INTENSIF LANGUE
SOUTIEN SCOLAIRE
LANGUE + ACTIVITÉ**

Atelier cinéma, Art/Musique, Cuisine, Danse,
Équitation, Escalade, Foot, Golf, Hockey,
Plongée, Sciences, Tennis,
Young Survivor...

été

Stages
2014
ENFANTS ADOS

0800 21 332

www.cll.be/stagesvacances

SPORT
CULTURE

**ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - AQUAFIT
ECOLE DE JUDO**

Tout public

010 400 501
sport-culture.be

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**

Audiologiste
Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue de l'Amitié, 12
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be

WIDEX High definition hearing
SIEMENS

UNIQUE EN BELGIQUE !

DoucheBali
l'îlot de douche

**REPLACEZ VOTRE
ANCIENNE BAIGNOIRE PAR
UN ESPACE DE DOUCHE
CONFORTABLE ET SÉCURISÉ**

**une baignoire
devenue difficile
à enjamber**

FABRICATION SUR-MESURE

**INSTALLATION EN 1 JOURNÉE !
(SANS POUSSIÈRE)**

10 ANS DE GARANTIE

www.douchebali.be

contact@eaudyssee.com

**RENOVEZ VITE CE COUPON POUR UNE
DOCUMENTATION ET UN DEVIS GRATUIT**

Oui je souhaite recevoir gratuitement
une documentation

Oui je souhaite le passage d'un
technicien pour une étude de faisabilité
gratuite et sans engagement.

Mme Mr Mr et Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____

A RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE

**EAUDYSSEE - C/O CFCIB
AVENUE DES ARTS, 8
B-1210 BRUXELLES**

eaudyssee
BAP - DOUCHE MUR ÉCLAIRÉ

02 502 90 07

OLLN042014

Centre de Loisirs Actifs : bientôt l'été !

Les plaines de vacances organisées par la Ville se dérouleront du 7 juillet au 22 août, à Blocry (école communale) et aux Coquerées (école communale).

Le Centre de Loisirs Actifs (CLA) réitère son projet pédagogique novateur en proposant à votre(vos) enfant(s) des vacances basées sur le libre choix d'activités et le respect des rythmes de chacun.

- Pour les 3-6 ans : « Bienvenue dans le monde de CLA » : psychomotricité, jeux symboliques, ateliers créatifs, promenades, coin doux/lecture, pataugeoire...
- Pour les 6-12 ans : activités dynamisantes dans un « monde de jeux » : grands jeux, balades, piscine, ateliers créatifs et culinaires...

Attention, les places sont limitées :



ne tardez pas à inscrire votre(vos) enfant(s).

Les inscriptions (à la semaine) sont ouvertes jusqu'au vendredi

30 mai, « on line » sur le site internet de la Ville (www.dln.be) ou via un document papier à remplir à l'administration communale. ■

Formation à l'animation

Le Cla organise des formations d'animateurs reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, permettant d'obtenir le brevet d'animateur de centre de vacances. Ces formations sont ouvertes aux jeunes (17 ans et plus) désirant devenir animateurs. Elles sont organisées chaque année, durant le congé de printemps, en collaboration avec les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active). Le stage pratique se fait durant l'été.

Déjà en possession du brevet

d'animateur ou de coordinateur, tu cherches un travail dans l'animation pour cet été ? Envoie ton CV ou demande le formulaire ad hoc, avant le 15 mai!



Renseignements, inscriptions, candidatures :
Service Enseignement & Extrascolaire
010 / 43 61 94 – plainescla@dln.be

Festival Les Voies de la Liberté

« Murs, frontières et migrations » sera le thème de l'édition 2014 du festival « Les Voies de la Liberté », du 4 au 11 mai, dans notre ville.



Depuis sa création, l'ASBL « Les Voies de la Liberté » informe et sensibilise au respect des droits humains et à la défense des libertés individuelles au travers d'activités culturelles, scolaires, récréatives et de réflexion.

« L'édition 2014 sera l'occasion de se poser des questions sur « Pourquoi les gens bougent tellement, sur la terre ? », annonce Thierry Couvreur, administrateur et trésorier de l'ASBL.

Le festival comprendra une action scolaire, une animation en plein air, cinq concerts, quatre expositions, une conférence, deux activités théâtrales et la projection d'un film.

« Le lundi 5 mai, à 10h30, nous organiserons une action symbolique avec plusieurs écoles primaires, sur la place de l'Université (Louvain-la-Neuve). Les élèves seront invités à traverser un mur constitué de caisses en carton qu'ils auront au préalable décorées. Le même jour, les élèves des écoles secondaires participeront à un spectacle de théâtre action sur le thème des frontières, à la Ferme du Biéreau. »

Les concerts seront variés : Terminal Frost, Bai Kamara Jr... avec, en point d'orgue, la prestation de plusieurs artistes (Peps, Jofroi, Cyril Mokaiesh, Yves Jamait...) à la Ferme du Biéreau, le 9 mai (20€).

Certaines des expositions déborderont de la semaine du

festival :

- exposition « Du mur... aux murs » de l'auteur de BD canadien Guy Delisle (« Chroniques birmanes », « Chroniques de Jérusalem »), au Forum des Halles, du 5 au 31 mai ;
- exposition « Enfances tsiganes » de la photographe française Jeannette Gregori, sur les communautés Roms, au Complexe sportif de Blocry, du 24 avril au 8 mai ;
- exposition « D'ici et d'ailleurs » de « La Boîte à images », portraits et témoignages de personnes immigrées en Belgique, au Centre culturel d'Ottignies, du 22 avril au 11 mai.

« Nous avons aussi prévu une rencontre des militants d'ONG et d'associations, le 10 mai, pour évoquer les situations où la mobilisation du public a conduit à un « happy end »... et les autres, qui se sont révélées un échec. » ■



Programme complet : www.lesvoiesdelaliberte.be

Le bombardement de la gare d'Ottignies

Le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie d'Ottignies-Louvain-la-Neuve « CHAGO », en collaboration avec la Ville, programme la projection du film « 20 avril 1944, raid sur Ottignies, 1^{ère} et 2^e parties » réalisé par le Royal Camera Club de Wavre, le lundi 28 avril, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants). Entrée gratuite.



010 / 61 10 58
0477 / 55 83 41

Le « C.H.A.G.O. » asbl
Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
en collaboration avec
la Ville d'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

présente

Le lundi 28 avril 2014 à 20 heures
au
CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
Avenue des Combattants, 41
1348 OTTIGNIES

« 20 AVRIL 1944 »

Raid sur Ottignies
1^{ère} et 2^e parties

Un film réalisé par le « ROYAL CAMERA CLUB DE WAVRE »
en collaboration avec
le « C.H.A.G.O. » asbl - Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie d'Ottignies-L.N.

ENTRÉE GRATUITE

Photo: Jean-Pierre Godeaux - 1992 - 41 10 58 - 0477 55 83 41

Wallonie Week-end Bienvenue

Les 17 et 18 mai.

Pour la 5^e fois, notre Ville participe au « Wallonie Week-end Bienvenue ». Ses ambassadeurs vous ouvriront leurs portes, les 17 et 18 mai, pour vous faire découvrir leurs passion, talent...

Pour vous aider à organiser votre week-end, les activités seront reprises sur un plan, à votre disposition dès le 5 mai à l'administration communale (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies) et à l'Office du Tourisme-Inforville (place de l'Université, 1, Galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve).

A ne pas manquer : Louvain Coopération, le monastère de Clerlande, le collège du Christ Roi, la Tour de Moriensart et la fauconnerie, la Philharmonie Royale



Les Wallons vous ouvrent leurs portes

**WALLONIE
BIENVENUE**

À

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Découvrez le programme des communes de l'année 2014 :

www.walloniebienvenue.be

Une initiative de la Wallonie



Concordia (PRC), le club de marche nordique, le bois de Lauzelle, L'esplanade, le Kosmopolite Art Tour, les Délices de Pinchart... sans oublier les ateliers de sculpture, peinture, céramique, bijoux, dessin... découvrez la liste complète sur www.walloniebienvenue.be ■



010 / 43 61 73

(lundi et vendredi)

010 / 47 29 00

(mardi, mercredi et jeudi)

elisabeth.lust@alln.be

www.tourisme-olln.be

Visite de nos jumeaux de Jassans

Participez aux activités organisées par le Comité de jumelage, le week-end de l'Ascension.

Pour marquer le 50^e anniversaire du jumelage avec Jassans-Riottier (France), le Comité chargé d'organiser les échanges, dans notre ville, vous invite aux festivités organisées le 30 mai, à la Ferme du Biéreau.

« Les Français arriveront la veille et séjourneront dans les familles qui les accueillent habituellement. Plusieurs activités leur seront réservées, comme la visite du Parlementarium et de Mini-Europe, le samedi 31 », explique le président du Comité André Obsomer, qui rappelle que le jumelage bénéficie de subsides européens, dans le cadre des rencontres de citoyens.

La journée du vendredi (le 30) comportera une séance

académique, à 10h, au cours de laquelle un film sera projeté, qui retracera l'histoire du jumelage au départ de photos et d'extraits de films récoltés ici et là. Les autorités (belges et françaises) et différents maîtres d'ouvrage (les anciens bourgmestres) en seront.

Les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve y sont les bienvenus, de même qu'à l'après-midi festive qui suivra, de 14 à 17h, toujours à la Ferme du Biéreau. Des animations (musique et danse) seront assurées par les Zouaves de Limelette, les Vis T'Chapias du Stimont, la chorale royale Saint-Remy, la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies et les Mamies de Jassans (danse). L'accès est gratuit.

« Les membres du jumelage partageront un petit-déjeuner, le dimanche 1^{er} juin à Limelette, avant d'aller fleurir le monument du pont de la Dyle, à 10h. Après quoi, les Français repartiront déjà. »

Le jumelage perpétue non seulement le souvenir de la guerre, mais aussi le souvenir des amitiés qui se sont conclues au fil des ans. Plusieurs des membres des deux comités se voient régulièrement, en dehors des rencontres officielles organisées chaque année, alternativement en France et en Belgique.

Si vous appréciez cette région de France, pourquoi ne pas rejoindre le Comité de jumelage ?! ■



010 / 41 44 73

andre.obsomer@gmail.com

Cuisson au four à bois

L'ASBL Four à pain de Louvain-la-Neuve (scavée du Biéreau, 2) met le four à pain situé dans la forge jouxtant la ferme du Biéreau à la disposition de tous les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les activités sont gratuites, le matériel est mis à disposition (les ingrédients sont à apporter par les participants).

Voici les dates des prochaines activités : les dimanches 13 avril (avec chasse aux oeufs pour les

enfants de 0 à 12 ans), 11 mai, 8 juin (atelier pain), 13 juillet et 10 août (atelier dès 10h et cuisson de 11h30 à 13h).

Pour toutes ces dates, les participants peuvent apporter leurs pains, pizzas, tartes... pour une cuisson au four à bois, à partager ou à emporter. ■



010 / 45 17 66

josianelambert@yahoo.fr

<http://fourapain01n.wordpress.com/>

Scouts services

La troupe K2 de la 26^e

Composée d'une quarantaine de scouts et de sept chefs, la troupe K2 de la 26^e unité de Louvain-la-Neuve vous propose ses bras pour tous types de travaux : déménagements, jardinage, vider des greniers, creuser des tranchées, offrir des services de table, déblayer les jardins et allées...

L'argent récolté sera utilisé pour l'achat de matériel (tentes, outils, malles...) et le paiement de frais liés au camp (cette année, la première quinzaine de juillet, en Suisse).

Intéressé(e) ? Contactez Chevreuil (Guillaume Catoire): 0494 / 29 71 16 ou troupek2@gmail.com. Merci d'envoyer un petit descriptif des tâches à effectuer, le matériel à apporter éventuellement ainsi que votre adresse.

Les pionniers de la 26^e

Les 24 pionniers de la 26^e unité de Blocry-Six-Vallées envisagent de partir au Portugal, du 15 au 31 juillet, afin d'effectuer un nettoyage, certains aménagements et rénovations dans le Parc de Montesinho, pour que celui-ci continue à jouer son rôle de réserve naturelle.

Pour financer leur voyage, les pionniers effectuent divers travaux, toute l'année : service lors de réceptions, ramassage des feuilles mortes, petits travaux de jardinage, vider les greniers... Même en cas d'urgence, l'équipe est toujours prête !

Intéressé(e) ? Contactez Corsac (Louise Stokart): 0474 / 02 71 48, pio.26blocry@gmail.com, louise.stokart@student.uclouvain.be

Ligue Alzheimer

La Ligue Alzheimer programme plusieurs conférences à Ottignies. Prochains rendez-vous :

- « Maladie d'Alzheimer : comment mieux communiquer », par la présidente de la Ligue Sabine Henry, le lundi 5 mai, à 20h, à la Maison de la Citoyenneté (au n°15 de la rue des Deux Ponts).
- « Maladie d'Alzheimer : mémoire et activité physique, mise en place du projet Tandem », par la neurologue Gaëtane Picard et la neuropsychologue Olivia Ghysens, le lundi 23 juin, à 20h, à la clinique Saint-Pierre (au n°9 de l'avenue Reine Fabiola).




www.alzheimer.be

ligue.alzheimer@alzheimer.be

Petites annonces

Maison du Développement Durable

La Maison du Développement Durable, en collaboration avec la maison des jeunes « Chez Zelle » et « Habitat et Participation », organise une visite du Familistère de Godin (et spectacle « Apartés » de la Compagnie Singulière), le samedi 5 avril, à 15h30, à Guise. L'histoire de l'autogestion coopérative ; un spectacle (danse/cirque) sur le collectif et l'individualité. Sur inscription.


 010 / 47 39 59 ou aline.wauters@maisondd.be

Centre d'expression et de créativité

Le CEC Le CLA organise un stage et un atelier d'écriture pour adultes, avec Christian Cession.

- Stage : du 7 au 9 avril, de 9h30 à 13h30. 70€
- Atelier : les jeudis de 18 à 20h. 80€/trimestre (8 séances)

A la maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts).


 0476 / 90 88 40, www.ceclecla.be, ceclecla@gmail.com

La Paix ça commence tout de suite !

La 3^e édition de la manifestation « La Paix ça commence tout de suite ! » - organisée par Atoutage, Tudienzele, le Centre culturel et le Centre régional d'intégration du Brabant wallon (CRIBW) - s'attache à l'histoire de la colonisation, en particulier celle du Congo. Au programme : témoignages, animations pour les écoles et les associations du Brabant wallon, projections de films, spectacles, débats, découverte de la littérature africaine... jusqu'au mois de juin.

A ne pas manquer :


- Jeudi 24 avril, à 20h15, au musée de Louvain-la-Neuve : Thaambu Weele, spectacle de conte africain, de et par Ria Carbonez. A partir de 16 ans. PAF : 10€. 010 / 47 48 41
- Samedi 3 mai, dès 10h : journée Belgo-congolaise organisée par Tudienzele. 0488 / 72 75 49 ou monmisenga@yahoo.fr

 www.atoutage.be/colonisation
www.tudienzele-caic.org
www.cribw.be
www.poleculturel.be

Conférences sur la famille


L'ASBL AGAPO organise un cycle de conférences sur la famille, au profit d'un orphelinat à Madagascar.

Les 5 mai (Thomas d'Ansembourg : « Notre façon d'être adulte fait-elle Sens et Envie pour nos jeunes ? »), 18 septembre, 16 octobre et 11 décembre, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants). 50€/personne ou 75€/couple.

 0498 / 69 77 94
0488 / 46 54 15
www.agapo.jimdo.com


Rencontres citoyennes

L'ASBL Habitat et Participation vous invite aux « Rencontres citoyennes », les derniers jeudis du mois (prochain rendez-vous : le 24 avril) à la salle commune de l'habitat solidaire Alodgî, place de l'église, 2, à Mousty. Ces rencontres ont pour objectif l'échange d'idées et de pratiques, l'ouverture à autre façon de vivre et voir le monde...

 010 / 45 06 04
contact@habitat-participation.be

Conférence « Repèr'âges »

L'équipe « Repèr'âges » vous invite à la conférence « Bonheur et vie affective de la personne âgée », par le gynécologue et sexologue Armand Lequeux, le jeudi 24 avril, de 14 à 16h dans la salle paroissiale du Petit-Ry (Ottignies, derrière l'église Saint-Pie X). PAF: 5€.

 0470 / 073 475



Le Petit Baigneur
TECHNIQUE DE LA PISCINE



**UNE RÉFÉRENCE,
UN NOM, DEUX MAGASINS**

Chaussée de Louvain, 709
1380 Lasné

Tél. 02/ 351 87 64 - Fax. 02/ 351 87 63

Rue Ch. Jaumotte, 76
1300 Limal (Wavre)

Tél. 010/ 41 85 59 - Fax. 010/ 40 25 80

20.00 € de bon d'achat par tranche d'achat de 100.00 €*

Offre valable jusqu'au 1^{er} juillet 2014

* Bon d'achat à valoir sur prochain achat non-remboursable-non cumulable avec d'autres promotions

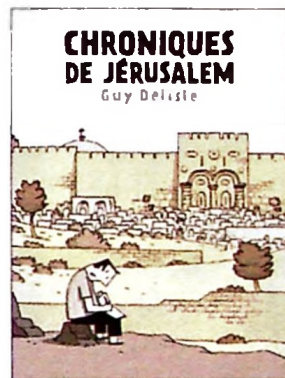
TROIS EXPOSITIONS

Dans le cadre du Prix Diagonale - Le Soir, notre Ville accueille trois expositions.

1

« Du mur... aux murs » Guy Delisle, du 5 au 31 mai, au Forum des Halles.

Diagonale et l'ASBL « Les Voies de la Liberté » vous invitent à découvrir l'œuvre de l'auteur de BD canadien Guy Delisle (« Les Chroniques birmanes », « Les chroniques de Jérusalem » (« Fauve d'Or » du meilleur album au festival d'Angoulême 2012) ...) à l'occasion d'une exposition « Du mur... aux murs », du 5 au 31 mai, au Forum des Halles /Office du Tourisme Inforville (place de l'Université, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve). Entrée libre.



Delisle - Ed Delcourt

2

Murena, la Rome noire de Philippe Delaby, du 3 au 30 mai, à la Bibliothèque des Sciences.

Notre Ville et le Prix Diagonale-Le Soir sont fiers de rendre hommage à Philippe Delaby - trop tôt foudroyé par le destin, le 28 janvier dernier - à travers la première grande exposition qui lui est consacrée, « Murena, la Rome noire » (l'histoire de Rome comme vous ne l'avez jamais vue !), du 3 au 30 mai, à la Bibliothèque des Sciences et Technologies de l'UCL (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve). Une exposition exceptionnelle, scénarisée par les Cérusiens Monique et Xavier Dumont, créateurs des expositions du festival d'Angoulême.

En semaine, de 10 à 17h. Samedi et dimanche, de 14 à 17h. Entrée libre.



Delaby Dufaux Dargaud Bercelux (Dargaud Lombard s.a)

3

Des bulles en ville, du 3 avril au 30 mai, sur les murs extérieurs de notre ville.

Dix planches des auteurs Bernard Cosey, Jacques Ferrandez et Emmanuel Lepage, en lien avec le thème du colloque « Pour un autre journalisme visuel : le BD reportage », en partenariat avec UCL Culture et la faculté de Communication.



Bernard Cosey-Éditions du Lombard

Colloque « Pour un autre journalisme visuel : le BD reportage », le 3 avril

Table ronde animée par le journaliste Thierry Bellefroid. Au Musée Hergé, de 20 à 21h30 :

« Des carnets de reportage
comme approche sociale et
esthétique »

Jacques Ferrandez, auteur
de BD reportage

« Réflexion sur l'immersion
comme méthode de travail
en BD reportage »

Emmanuel Lepage, auteur de
BD reportage

« Le BD reportage du
point de vue de la fiction »,
Bernard Cosey, auteur de BD

Une organisation de la faculté de Communication, en partenariat avec UCL Culture et le Prix Diagonale-Le Soir.
Entrée gratuite, sur inscription : diagonale@olln.be

Créons le festival Diagonale ensemble !

Vous êtes fan de BD ?
Vous avez envie de fréquenter les auteurs et
d'aider à promouvoir le 9^e Art ?
Vous avez des idées et quelques heures de libre ?

Ensemble, créons le festival BD Diagonale !
Faites-vous connaître (Diagonale@olln.be) et
faisons d'Ottignies-Louvain-la-Neuve la ville belge
de la BD !

Diagonale BD : « Transmettre les savoirs »

Les « master classes » organisées à la Foire du Livre ont rassemblé plusieurs dizaines d'étudiants en BD, sur le stand partagé par notre Ville, la Fanzinothèque et l'Atelier 24.

Les auteurs primés dans le cadre du Prix Diagonale-Le Soir de la bande dessinée ont animé des « master classes » à la Foire du Livre de Bruxelles, du 20 au 23 février. En collaboration avec la Fanzinothèque et l'Atelier 24.

Des étudiants en BD de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, de l'École de Recherche Graphique (ERG) de Bruxelles et de Saint-Luc à Liège ont soumis leurs travaux et entendu les conseils de Frank Giroud, Denis Lapière, Jean-François et Maryse Charles, Olivier Grenson, Fabien Vehlmann, Bruno Gazzotti et Sébastien Cosset.

« *Diagonale va jusqu'au bout de sa démarche de soutien à la BD belge en assurant la transmission des savoirs* », explique Dominique Bleecx, en charge de l'organisation du Prix pour la Ville. « *Parfois le dessin des étudiants est magnifique mais l'histoire est banale. Ou il manque quelque chose au personnage. Quand les professionnels ouvrent la porte, c'est comme si la lumière s'allumait : les jeunes repartent gonflés !* »

Dessinateur-rédacteur au sein de l'Atelier 24, le Bruxellois Bou Bourgeois se souvient d'avoir participé aux séminaires en création Diagonale, en 2008 et 2009. « *La rencontre avec Emile Bravo a été déterminante pour ma carrière.* »

SOUS LES YEUX DU PUBLIC

Le 21 février, ce sont quelque 30 jeunes de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai qui se sont assis, à tour de rôle, devant les 18 tables du stand 318. Ils ont réalisé des croquis ou travaillé sur des planches en cours, sous les yeux admiratifs des visiteurs de la Foire du Livre.



La plupart d'entre eux ne connaissaient ni le Prix Diagonale, ni les auteurs invités sur le stand, mais ils ont trouvé l'échange profitable.

« *« Master classe », ça fait un peu super héros !* », remarque Mathilde Parmentier. « *C'est intéressant d'avoir un point de vue différent sur son travail. Avec toujours le même professeur, on n'a pas beaucoup de recul* », ajoute Gwendoline Renard. « *Jean-François Charles m'a donné des conseils pour la composition, le cadrage, la relation entre le texte et l'image* », se réjouit Kevin Abouna Maccow. « *Il nous a expliqué qu'il dessinait entre 10 et 12 heures par jour. Nous ne disposons pas du même temps mais nous avons 50 croquis d'observation à remettre, chaque semaine. Il nous a aussi demandé si nous faisons de la couleur. C'est seulement à partir de la 3^e année*

que les professeurs nous autorisent à mettre nos planches en couleur, si on a le temps », détaille Arianna De Gioia.

LES CONSEILS DES PROS

Maryse Charles a été séduite par le travail des étudiants. « *C'est toujours enrichissant de découvrir les univers des autres. Ils nous ont posé des questions sur notre vécu : les contrats, les droits d'auteurs, les lois sociales... Ce sont des choses dont on n'aime pas parler, mais nécessaires! On a intérêt à asseoir sa situation aux niveaux juridique et financier.* »

« *Autodidacte, j'observe comment on enseigne la BD dans les écoles. Je veille à ne pas décourager les jeunes, car c'est un métier où on progresse énormément, parfois en très peu de temps* », remarque Jean-François Charles. « *Il ne faut pas les influencer graphiquement, il y a déjà tellement d'influences... Travailler à la manière de, ou suivant le goût de l'enseignant, ça peut aider à franchir des étapes, mais à la longue, ça peut être handicapant.* »

Olivier Grenson enseigne la BD à l'ERG. Il dit l'intérêt d'une master class, qui permet aux étudiants d'échanger avec des professeurs d'autres écoles et des professionnels. « *Un regard extérieur, plus frais.* » Constatant un problème de point de vue dans une planche d'une des participantes, il lui a ouvert les yeux sur certains éléments dont elle n'avait pas conscience. « *A elle maintenant de retirer de ma critique ce qui lui permettra d'améliorer son travail.* » ■



Delaby Dufaux Dargaud Benelux (Dargaud Lombard s.a.)



Marché aux puces Tintin

La 10^e édition du marché aux puces Tintin aura lieu le samedi 24 mai, de 11 à 17h, à l'école fondamentale Martin V (à proximité immédiate du Musée Hergé). Vous y trouverez exclusivement des articles (livres, objets, albums, originaux, affiches, figurines, jeux, jouets, documents...) se rapportant à l'œuvre d'Hergé.

Musée Hergé, rue du Labrador, 26, à Louvain-la-Neuve.
010 / 48 84 21 info@museeherge.com www.museeherge.com



Un pont majeur pour Ottignies-Louvain-la-Neuve

Ces dernières semaines, vous aurez certainement entendu parler du SDER, le Schéma de Développement de l'Espace Régional. L'actuel SDER a 15 ans et doit être mis à jour. En effet, les enjeux socio-économiques, de mobilité, environnementaux... ont profondément évolué depuis les constats effectués en 1999.

Nous nous réjouissons donc de l'initiative du Gouvernement wallon de le réviser, même si nous regrettons d'une part la débauche de moyens publics pour initier ce chantier (près d'un million d'euros en frais d'études) et d'autre part la lenteur du processus initié en 2010 et qui sera sans doute finalisé en 2014. Cette lenteur est interpellante et illustre la lourdeur des démarches administratives à entreprendre en Wallonie pour réformer une politique ou mener à bien un projet.

Le SDER est un document d'orientation à valeur indicative, qui revêt également un caractère stratégique et structurant. C'est dire toute l'importance qu'il va avoir sur notre futur, car il orientera les décisions concernant l'habitat, les transports, l'implantation des activités économiques, les milieux naturels, les logements...

Il doit être consensuel pour susciter l'adhésion du plus grand nombre. A ce titre, il a été demandé à chaque Conseil communal de notre Région de rendre un avis sur la proposition de SDER.

Au niveau wallon, le MR a déjà fait part de ses critiques sur ce document : oublis ou indifférence

de certains réseaux structurants (gaz, fibre optique), peu novateur, manque de détails, de précisions et de priorités sur de nombreux points, délaissement des territoires ruraux... Le groupe OLLN 2.0 partage ces griefs et a eu l'occasion de les exprimer en détail lors du dernier Conseil communal.

Dans ce projet de SDER nouveau, les villes et communes wallonnes font l'objet d'un classement en pôles secondaires, majeurs ou principaux dont dépendra leur développement futur. Seuls 2 pôles principaux sont ainsi identifiés : Liège et l'axe Charleroi-La Louvière-Mons.

Ce classement considère le Brabant wallon comme la continuité de la zone de développement de Bruxelles (dans son aspect métropole). En clair, cela revient à nier le dynamisme propre dont fait preuve notre Province et en particulier le bi-pôle Wavre/Ottignies-Louvain-la-Neuve. Pour nous, ceci est inacceptable !

Notre bi-pôle remplit toutes les caractéristiques des pôles principaux : plus grande gare de Wallonie, 2 gares RER, Université, services fédéraux et régionaux, autorités et services provinciaux, nombreuses écoles, hôpitaux, grand théâtre, centre commercial d'importance régionale, cinémas, plus grand centre sportif de la Communauté française, première attraction touristique de Wallonie, existence de parcs d'activités économiques et scientifiques importants...

De plus, notre bi-pôle se situe

au croisement de deux axes ferroviaires et routiers régionaux structurants (2 lignes de chemins de fer et E411/N25).

C'est ainsi que nous saluons et partageons les décisions des collèges communaux de Wavre et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de rendre un avis commun sur le SDER revendiquant auprès du Gouvernement wallon un statut de pôle majeur.

Il ne s'agit pas d'une simple reconnaissance dont voudraient bénéficier les 2 Villes. Le SDER sera un outil de justification des futures politiques wallonnes de développement économique et touristique, du logement, d'équipements communautaires... L'importance d'être reconnu comme pôle principal est donc réelle.

Au-delà du SDER, nous pensons également qu'il pourrait s'agir d'une première étape et que nos deux villes auraient beaucoup à gagner à mettre en commun certaines infrastructures. La rationalisation de l'utilisation des deniers publics doit, plus que jamais, être une priorité. Le pont est lancé ! ■

**Pour le groupe OLLN 2.0,
Denis Vandenberghe
Nancy Schroeders
Cédric Jacquet**

www.olln20.be



Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

Le SDER «exprime les options d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire de la Wallonie». Il se base sur cinq principes : l'utilisation rationnelle des territoires, l'attractivité socio-économique, la gestion qualitative du cadre de vie, la mobilité et le renforcement des centralités. Il servira donc de référence pour les décisions concernant l'habitat, l'implantation des activités économiques, la mobilité, la conservation de la nature, la gestion des paysages...

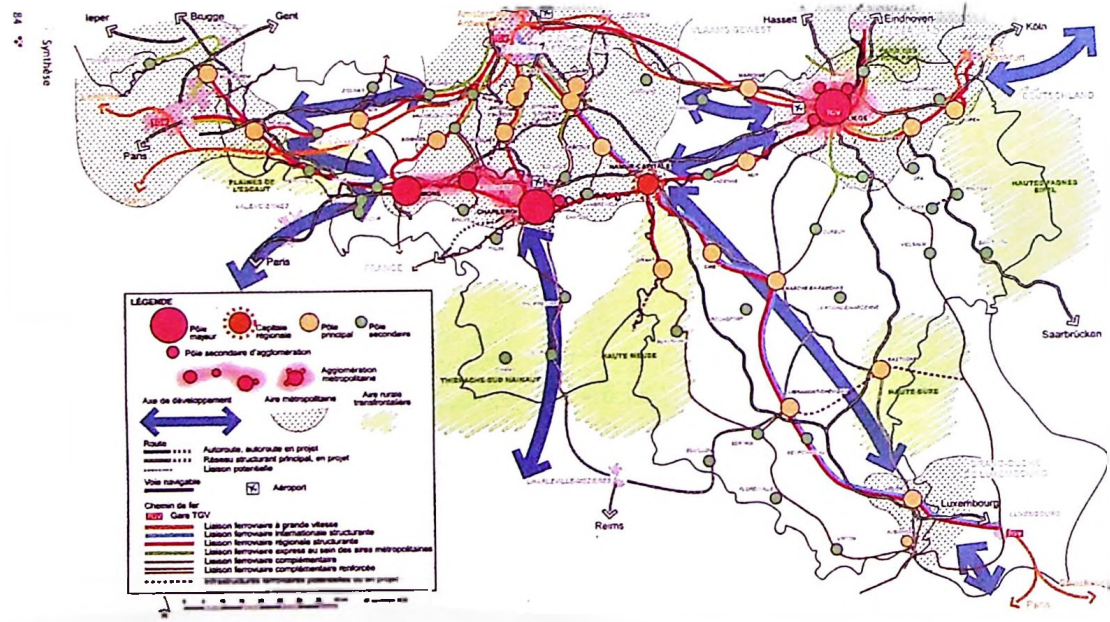
Ce document d'une cinquantaine de

pages peut être consulté sur le site sder.wallonie.be. Il fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon et a été récemment soumis à l'enquête publique, dans notre ville.

Si nous pouvons nous réjouir de la vision globale qui est élaborée afin d'améliorer la gestion territoriale de la Wallonie en général, force est de constater que notre ville, comme l'ensemble du Brabant Wallon, n'est pas considérée comme un pôle majeur et fait simplement partie de la périphérie bruxelloise. Le SDER définit aussi des axes de développement et

notre ville n'en fait pas partie. Ces axes se retrouvent notamment le long de la E411 de Namur à Luxembourg et d'Est en Ouest au départ de Liège, Charleroi et Mons, mais pas dans la partie Bruxelles – Namur ! Cette situation se perçoit clairement dans le schéma ci-dessous.

Enfin, notre ville n'est pas reprise comme pôle touristique majeur alors qu'elle est déclarée d'excellence touristique et a reçu récemment le prix EDEN, dans le cadre du trophée Eden 2013.



Point IV. Synthèse ; page 84 du document « Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Une vision pour le territoire wallon ». Projet adopté par le Gouvernement wallon le 7 novembre 2013. SPW Editions. Dépôt légal : D/2013/11802/113.

Même si peu de citoyens ont pu se mobiliser pour cette enquête publique, l'UCL a émis un avis et la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a analysé ce projet en profondeur et fait de nombreuses recommandations constructives. Sur base de ces études, le Collège communal a pris l'initiative de contacter la Ville de Wavre afin d'avoir une position commune pour revendiquer le statut de pôle majeur. En effet, le bi-pôle Wavre Ottignies-

Louvain-la-Neuve, avec l'université et ses nombreux piliers culturels, sportifs, touristiques, sociaux, médicaux... a la capacité d'être une force d'attraction en elle-même, permettant que des acteurs divers - notamment économiques - s'installent chez nous plutôt qu'en Flandre ou à Bruxelles .

Dans l'intérêt du terroir, quatre partis se sont unis pour défendre la même cause, l'union fait la force. Ce point a été voté à l'unanimité, dans les deux

villes, lors des séances des conseils communaux de février. Nous espérons qu'il sera pris en considération par la Région wallonne. ■

Monique Misenga Banyingela et Marie-Pierre Lambert-Lewalle, Conseillères communales cdH

Vincent Lecat, membre de la CCATM

CLUB JUSTINEHENIN

JEUDI *LADIES*
15 MAI *NIGHT...*



*Envie d'une soirée entre
copines ? Cette soirée est pour
vous !*

Des surprises vous attendent...

A GAGNER PENDANT LA SOIREE

2

BONGO

1 SEJOUR BIEN ÊTRE POUR DEUX

1 SUPERWOMAN



- Tous les matchs sur écran géant -

ANIMATIONS SPECIALES

POUR LES MATCHS DES

DIABLES ROUGES

17 juin

Belgique – Algérie

22 juin

Belgique – Russie

26 juin

Belgique – Corée

BIENTÔT...

2 JEUDIS PAR MOIS
DJ
BAR À COCKTAIL
BAR À SMOOTHIE
...



CLUB JUSTINE HENIN – Avenue Léon Fournet 20 à 1342 Limelette

010/41 09 00 – www.clubiustinehenin.be

Un producteur passionné vous conseille



Pépinière Le Try

Production d'arbre, d'arbsutres, vivaces et naturelles
Nous vous aidons dans la conception de votre jardin

Profitez de notre expérience

23 mars	Journée de l'artisan Journée sans pesticides	Visite guidée gratuite, explications des différentes étapes de production du semis à la plante adulte. Des conseils ainsi qu'une documentation vous sont proposés en matière de jardinage écologique.
13 avril	Hortidécouverte	Pépiniériste : un métier mal connu, explications et visites des phases cachées de la pépinière.
17 & 18 mai	Wallonie bienvenue	Présentaton et démonstration des différentes techniques et étapes de productions.
31 mai & 1 ^{er} juin	Journée spéciale Cornus à fleurs	Petit arbre merveilleux et surprenant, visites et explications des différentes variétés.

« Venez prendre avec nous le verre de l'amitié lors de ces occasions. »



Rue du Puits 37 B-1341 Céroux (Ottignies)



ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

letry.be